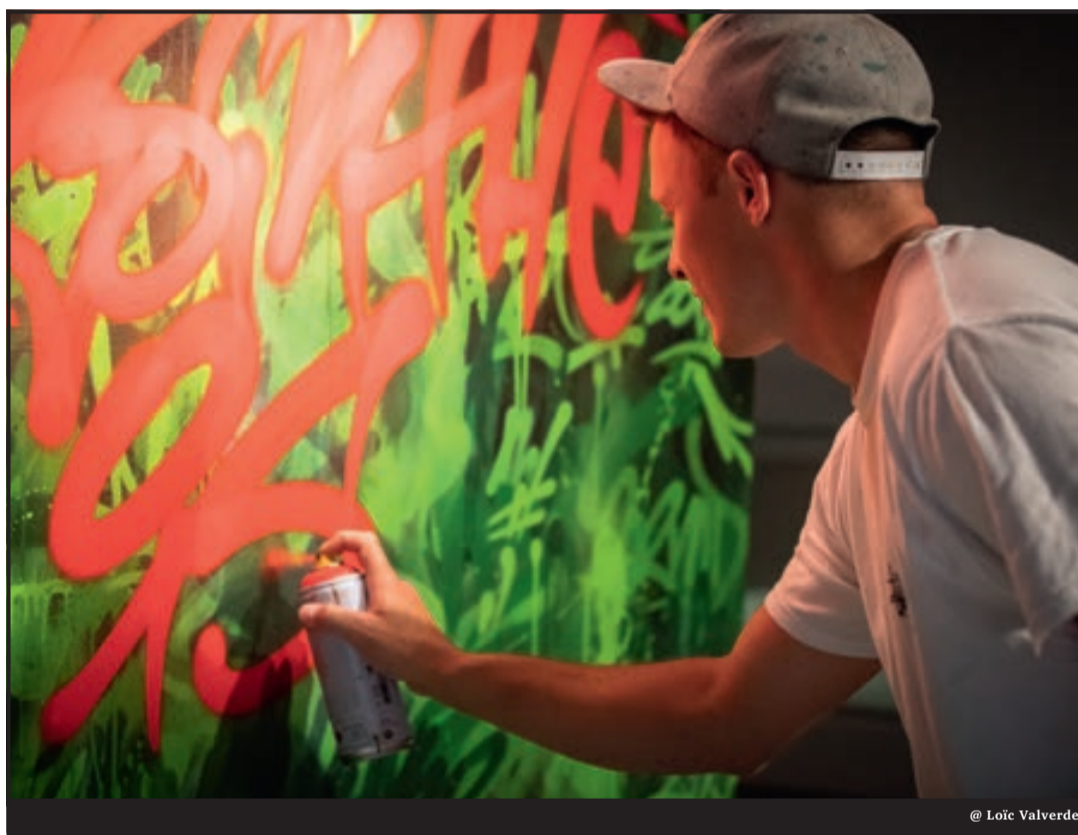


Absinthe cuvée communale 2022

Une dernière « touche » à l'étiquette

Jeudi dernier à la Maison de l'absinthe, la Commune de Val-de-Travers avait convié quelques invités à la présentation de l'œuvre graffée de Benjamin Locatelli qui est le modèle pour l'étiquette de la Cuvée d'absinthe communale 2022. Cérémonie qui devait en apparence se montrer classique, qu'un graffeur ne pouvait que malicieusement chambouler.



En la voyant, elle semblait aboutie, belle et parfaite. Un fond noir aux reflets hétérogènes marque avec force l'œuvre, puis ses volutes de fumée ou ses effluves vaporeux d'alambic qui montent dans diverses tonalités de vert se révèlent enivrants, presque mystiques. Avant la présentation officielle du tableau du graffeur Benjamin Locatelli, choisi par la Commune de Val-de-Travers pour imaginer l'étiquette de sa cuvée communale 2022, les quelques invités conviés jeudi dernier à la Maison de l'absinthe (MABS) estimaient déjà entière cette étonnante et fascinante composition. Néanmoins, il bruissait que quelque chose d'inattendu allait se dérouler.

La demande du Conseil communal avait étonné le graffeur installé aux Verrières. Concevoir une affiche format A3 et un modèle d'étiquette n'étant pas vraiment son domaine, lui qui apprécie travailler sur de plus grandes surfaces.

Néanmoins, il a relevé le défi, en partant d'une œuvre plus imposante. Dans ce grand tableau noir et vert, l'artiste a disséminé divers mots, dates et formules faisant allusion à l'absinthe et à son histoire. Une histoire mouvante entre illégalité et légalité qui a fait sourire Benjamin Locatelli, la pratique de son art étant passée de illicite à licite. Une réalisation, prenant un « gros après-midi », qu'il faillait soumettre à l'approbation du Conseil communal. « Cela m'embêtait un peu de faire valider mon travail par quelqu'un », a plaisanté Benjamin Locatelli, en revendiquant la liberté et l'éphémère du graffiti.

Le coup de la bombe

Dans l'art de rue, il est normal de recouvrir une œuvre par une autre. Alors, l'artiste des Verrières a soudain saisi une bombe de peinture et ajouté sa touche finale au tableau modèle de l'étiquette de la cuvée communale. Devant la petite assemblée d'invités un peu ébahis, l'artiste est redevenu graffeur, et a inscrit ce slogan, presque impertinent, en rouge « Illégale Absinthe is better ». Un acte, qui après la surprise, a fait plutôt rire et sourire. Seul le conseiller communal, Eric Sivignon, avait pressenti ce « dernier coup de patte », lui qui avait précédemment vu les affiches A3 déjà taguées de cette marque rouge. L'art du graff n'est décidément pas comme un autre.

La cuvée de l'absinthe communale de Val-de-Travers a été étiquetée à environ 300 bouteilles. La grande œuvre, elle, restera probablement un moment à la MABS, selon le souhait de son directeur Yann Klauser, pour en faire profiter les « 12'000 visiteurs annuels », avant de revenir dans les locaux communaux. Reste la question du fait que personne ne pourra avoir une bouteille d'absinthe communale 2022 avec cette dernière touche écarlate ajoutée subitement. L'artiste répond qu'il est disposé à accueillir tout un chacun dans son atelier des Verrières et à ajouter cette marque rouge ardente sur l'étiquette pour créer un exemplaire unique. Un graffeur n'est décidément pas un artiste comme un autre.

Gabriel Risold

Courrier

Val - du - de - Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Mardi à 12 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 19 mai 2022 **N° 19**

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

La rénovation du chauffage à distance des Bayards sera dans les mains du Conseil général.

PAGE 3

FERME ROBERT

Exposition de Robert Hainard au Centre d'interprétation du Creux du Van.

PAGE 18

COURSE À PIED

Notre journaliste Kevin Vaucher a participé à la course reine du Grand Prix de Berne.

PREMIER CAHIER

Infos communales
 Chronique régionale
 Carnet de la semaine

TROISIÈME CAHIER

2 Chronique régionale
 3 Où sortir
 4 Bonnes tables
 Les emplois

QUATRIÈME CAHIER

9 Chronique régionale 13, 14
 10, 12 Chronique régionale 15, 16

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
 Chronique régionale 7, 8

CINQUIÈME CAHIER

Les sports 17, 18, 19
 Affaires immobilières 20

5 CAHIERS | 20 PAGES

Lien direct

Chercher la petite bête

En Suisse, il y a parfois des ajustements de loi riches de sens, qui semblent émanés tout droit de la sphère logique de notre cerveau. Pour moi, le passage du consentement explicite au consentement présumé du don d'organes entre dans cette catégorie.

Quand on sait que plus d'un millier de personnes sont actuellement sur liste d'attente, faute de donateurs, ça semble effectivement logique ! Et pourtant, certains ont combattu cette modification de loi. C'est leur droit démocratique le plus strict et je le respecte. En revanche, la faiblesse de leurs arguments tend à montrer qu'ils avaient vraiment du temps à perdre.

« Cette modification n'est pas éthique. » Question : est-ce plus éthique de faire brûler son corps ou d'en faire offrande, comme repas, à la faune souterraine alors que des organes peuvent encore être utiles à d'autres ? « Il y a des gens qui ne connaîtront pas le principe du consentement présumé et se verront retirer leurs organes contre leur gré. »

Certes, mais dans ce cas on ne fait plus rien car il y aura toujours des ignorants. De plus, si quelqu'un est fondamentalement contre, croyez bien qu'il fera le nécessaire pour être enterré avec ses organes. C'est justement le fondement premier de cette nouvelle loi, maintenir le choix, tout en facilitant le don d'organes pour les autres, majoritaires. Logique !

Le Lynx

Décès

M. Claude Jeannotat
 78 ans, Travers

En raison
 du jeudi de l'Ascension,
 prochain Courrier :

mercredi
25 mai

Délai de réception
 des annonces :

lundi 14 heures

Délai de réception des
 avis tardifs, mortuaires
 et de naissances :

mercredi 8 heures

LA RÉNOVATION DU CHAUFFAGE À DISTANCE DES BAYARDS SERA DANS LES MAINS DU PROCHAIN CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 23 mai, le Conseil général devra se prononcer sur deux demandes de crédit pour le chauffage à distance des Bayards.

La première porte sur la rénovation des installations techniques de chaufferie qui ont été mises en service en 1994 et qui ne répondent plus aux réglementations actuelles en matière d'émissions de gaz et de particules fines. La chaudière doit être remplacée pour que l'autorisation d'exploiter soit à nouveau avalisée sans dérogation par les services cantonaux. L'étude technique et économique démontre qu'il est possible d'installer dans les mêmes locaux qu'actuellement une chaudière de nouvelle génération qui garantit le respect des normes.

Le réseau souterrain a aussi été contrôlé mais ne nécessite pas de modification. Ce projet est aussi l'occasion d'harmoniser la gestion des chauffages à distance communaux en appliquant le modèle communal autofinancé déjà en vigueur à Couvet. Ainsi, l'investissement prévu de 1'050'000 francs sera couvert directement par la vente de chaleur aux vingt bâtiments qui y sont raccordés.

Le deuxième crédit porte sur une extension de ce réseau qui fait suite à des demandes régulières de la part de la population. Comme le chauffage est alimenté par du bois déchiqueté, il remplit pleinement les critères de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. C'est donc une excellente alternative pour tous ceux qui devront changer leur chauffage à énergie fossile dans les années à venir.

Ce réseau faisait figure de pionnier à sa construction, il est l'heure de lui donner une nouvelle jeunesse et même de l'agrandir pour qu'il continue à fournir une chaleur fiable, économique et qui minimise la consommation d'énergie fossile. Le Conseil communal encourage le Conseil général à soutenir ce projet et encourage aussi les habitants des Bayards, qui seront dans le périmètre de l'extension, à rejoindre le réseau pour que cette solution de chauffage puisse profiter au plus grand nombre.

REPLACEMENT DU PONT DE L'ÎLE À BUTTES

Le quartier de l'Île, à Buttes, est relié au reste du village par un pont. En 2005, suite à une expertise technique, la commune de Buttes avait dû se résigner à limiter à 5 tonnes le passage des véhicules. Cette décision a entraîné des difficultés pour les habitants de l'Île pour l'acheminement de matériaux ou autres fournitures, notamment lors de travaux de rénovation ou simplement pour l'approvisionnement en mazout de chauffage.

Cet état de fait a été confirmé par la vaste étude réalisée sur l'état technique des ponts routiers de notre commune. Le pont en question présente une dégradation importante de sa structure, sur plusieurs éléments vitaux perforés par la rouille.

L'analyse a montré qu'une remise en état de l'ouvrage serait financièrement plus importante que le remplacement pur et simple du pont.

Après l'étude de plusieurs variantes, la Commune a choisi une solution qui consiste à poser huit traverses en bois recouvertes d'une dalle béton, elle-même revêtue d'une couche de roulement. Le crédit nécessaire sera demandé au Conseil général lors de sa séance du 23 mai prochain.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

SERVICE SOCIO-ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU (SSE)

Conséquence d'une évolution inéluctable de la société dans laquelle nous vivons, de plus en plus d'élèves dans nos écoles présentent des besoins éducatifs particuliers, rencontrent de grandes difficultés dans leur apprentissage, que cela soit au niveau pédagogique ou au niveau éducatif voire comportemental. La mission du SSE est d'apporter des outils et des méthodes aux enseignants qui doivent gérer ces élèves au quotidien dans leurs classes. Par leurs formations spécialisées, les collaboratrices du SSE observent ces élèves et les suivent, dans le but de proposer des solutions alternatives pour leur permettre de progresser au mieux dans leur apprentissage scolaire.



DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO : LÉA DEUEL, CONSEILLÈRE SOCIO-PÉDAGOGIQUE (1H À 6H), SOPHIE HAMEL, CONSEILLÈRE SOCIO-PÉDAGOGIQUE (7H À 11H) ET SABRINA CRUZ, CONSEILLÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE (1H – 11H).

© TAMI BERGER (7/24)



INFORMATIONS PRATIQUES

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le **lundi 23 mai 2022, à 20h, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil général à Couvet**. L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site : www.vdt.ch. **Les séances sont publiques: venez nombreux.**

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Foire de printemps – **Mesures à respecter**
La foire de Couvet aura lieu le vendredi 27 mai prochain. Par conséquent, un signal avec le texte « Interdiction générale de circuler à 2 km exceptés gare Couvet et Creux du Van » sera installé en face des Six-Communes à Môtiers. La fermeture de la place des Halles s'arrêtera au pont de la place des Halles, au pont à la rue du Preyél 3 et à hauteur de la vitrine de la Boucherie Bohren. L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur www.vdt.ch/page/arretes

OUVERTURE DE LA PISCINE DES COMBES ET BAR

L'approche de la belle saison coïncide avec l'ouverture de la piscine des Combes qui est prévue le samedi 21 mai à 9h30. Le site accueille cette année un nouveau partenaire: le bar « Cargo » complétera l'offre des soirées d'été des Vallonniers. Il complétera l'actuelle buvette qui assure mets et boissons en journée. Le Cargo anticipera même l'ouverture de la piscine puisque la première soirée est programmée pour le jeudi 19 mai dès 17h30.



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. **Plus d'informations:** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Couvet – Rue Louis-Pernod 10
Couvet – Chemin des Pins 2
Fleurier – Rue du Temple 7
Môtiers – Rue de la Golaye 1
Buttes – Chemin des Grands-Clos 51
Noiraigue – Rue de l'Areuse
Fleurier – Rue du Levant 7
Couvet – Grand-Rue 28

DATE LIMITE OPPOSITION

23 mai 2022
23 mai 2022
23 mai 2022
30 mai 2022
30 mai 2022
7 juin 2022
7 juin 2022
7 juin 2022



À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

Votations cantonale et fédérale Les résultats du district en chiffres

L'initiative cantonale « Pour une fiscalité plus équitable » a été rejetée dimanche dernier. Les Neuchâtelois ont également rejeté l'initiative « Pour une Cour des comptes » mais accepté le contre-projet à celle-ci proposé par le Grand Conseil. Concernant les trois objets fédéraux, la population neuchâteloise a accepté la modification de la loi sur le cinéma (LCin) ainsi que la modification de la loi sur la transplantation. Finalement, les Neuchâtelois ont dit « oui » au développement de Frontex.

Le Conseil d'État salue le verdict populaire allant dans le sens de ses recommandations concernant le rejet de l'initiative « Pour une Cour des comptes » au profit du contre-projet. Ce dernier permettra un renforcement des compétences du Contrôle cantonal des finances (CCFI), améliorera la transparence sur le résultat de ses contrôles et permettra au Grand Conseil de développer son activité d'évaluation des politiques publiques, cela sans création d'une nouvelle entité.

Il se réjouit du rejet populaire de l'initiative cantonale « Pour une fiscalité plus équitable » souhaitant accroître l'imposition de la fortune. Ce résultat fortifie les dynamiques positives engagées en faveur de l'attractivité du canton et les précieux partenariats entre État et organisations économiques en termes de fiscalité et de politiques publiques.

Trois objets fédéraux soumis au vote

La modification de la loi sur le cinéma a été acceptée à 70,48 % par les Neuchâtelois (27'114 « oui » contre 11'356 « non »).

La population du canton de Neuchâtel a dit « oui » à 77,22 % (30'349 « oui » contre 8953 « non ») à la modification de la loi sur la transplantation.

Finalement, elle a accepté à 72,34 % (27'614 « oui » contre 10'556 « non ») la reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).

Le taux de participation s'élevait à 30,17 % pour la votation cantonale et à 35,15 % pour la votation fédérale. *Comm.*

	VOTATION CANTONALE							
	Initiative « Pour une fiscalité plus équitable »		Initiative « Pour la création d'une Cour des comptes »					
	OUI	NON	Initiative populaire		Contre-projet		Question subsidiaire	
La Côte-aux-Fées	58	96	54	112	103	55	48	105
Les Verrières	61	81	49	100	90	57	43	96
Val-de-Travers	923	1161	714	1358	1263	735	670	1323
Total	1042	1338	817	1570	1456	847	761	1524

	VOTATION FÉDÉRALE					
	Modification de la loi sur la culture et la production cinématographiques		Modification de la loi sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules		Arrêté portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
La Côte-aux-Fées	107	70	108	70	109	60
Les Verrières	107	54	130	31	125	31
Val-de-Travers	1382	651	1515	517	1428	577
Total	1596	775	1753	618	1662	668

Centre d'interprétation du Creux du Van Robert Hainard à l'honneur

L'association des Amis de la Ferme Robert présentait, hier mercredi, la nouvelle exposition de son centre d'interprétation consacrée aux œuvres du naturaliste romand Robert Hainard et qui sera visible du 21 mai prochain au 24 septembre. Une présentation était aussi l'occasion de faire le point sur les projets en cours et les défis à relever.



Robert Hainard.

Naturaliste, écrivain, artiste et même peut-être philosophe, les facettes de Robert Hainard sont multiples, a contrario de son credo: la nature doit être préservée et défendue. C'est ce message et cette philosophie que veut mettre en valeur l'association des Amis de la Ferme Robert (AAFR) avec la nouvelle exposition du centre d'interprétation du Creux du Van. « Sa philosophie est encore, et peut-être plus que jamais, d'actualité », souligne Frédéric Cuhe, vice-président de l'association et qui a été le principal interlocuteur auprès de la fondation Robert Hainard. Cette dernière a immédiatement répondu positivement à la sollicitation de l'AAFR et mis à disposition 57 œuvres, des tableaux et une vingtaine de sculptures, du naturaliste décédé en 1999.

À les contempler, on ressent immédiatement la beauté simple mais majestueuse de la faune naturelle. En plus de souhaiter présenter le travail artistique de ce précurseur de l'écologie dans les années septante, Pierre-Alain Rumley, président de l'association, explique que l'intérêt pour Robert Hainard tenait

aussi à son nom de famille, originaire du Val-de-Travers, et également au fait de sa sculpture de loup exposée aux Bayards. Certaines des œuvres exposées peuvent être achetées par les visiteurs, et de nombreux ouvrages du naturaliste seront aussi proposés, afin de redécouvrir et partager la pensée de ce philosophe de la nature. L'AAFR recevra environ un tiers du résultat de ces ventes. L'exposition est à voir depuis samedi prochain 21 mai jusqu'au 24 septembre.

Année particulière

En parallèle à cette nouvelle exposition, l'AAFR continue de mener différents projets. Celui de la création d'un étang de 200 m² a été réalisé à quelques mètres de la Ferme Robert. « Maintenant la nature doit y reprendre sa place », relève Pierre-Alain Rumley. Quant à celui d'une maquette interactive qui a pour objectif la présentation sous une forme ludique des différents aspects géologiques et écologiques du site du Creux du Van, une quinzaine de personnes s'attellent à sa préparation et sera probablement mis en place l'année prochaine. Néanmoins, le président de l'AAFR est satisfait que l'association ait pu réunir les fonds nécessaires, 170'000 francs, à sa création grâce à un subventionnement du Canton à hauteur de 50% et le soutien de plusieurs fondations et de la loterie romande.

Pour l'AAFR, son président reconnaît que cette année est « spéciale » et particulière. L'association a dû faire face malheureusement au décès de son tenancier de la Ferme Robert, Stéphane Montag, et au souhait de sa tenancière Christine Huber de ne pas reprendre la gestion de l'hébergement, l'Abri du

Van. Pour cette saison, l'AAFR a trouvé une solution transitoire en déléguant celle-ci à espaceVal. Une situation jugée comme « bonne » pour l'instant, par Pierre-Alain Rumley, même si les revenus de l'hébergement ne reviennent que pour un tiers à l'AAFR. Une association dont les finances reposent en grande partie sur ses cotisants et les dons, mais qui a le mérite de faire vivre ce haut lieu de la région.

Changement en vue

L'AAFR se prépare également au départ après cette année de Christine Huber. Actuellement plusieurs annonces ont été faites dans la presse régionale et dans les médias spécialisés de la restauration. Pour l'instant, peu de candidatures crédibles se sont présentées, et même si Pierre-Alain Rumley reconnaît qu'il y a une « vraie crainte » à l'idée de ne pas trouver un futur tenancier, il estime que le site a plusieurs arguments à faire valoir. Le comité de l'association souhaite surtout trouver un restaurateur avec une « sensibilité » pour la nature et qui corresponde à l'esprit du lieu. Néanmoins, avec ce changement, est apparue la nécessité de mettre aux normes du SCAV, le restaurant. « C'est une série de petites choses à modifier, mais pour un investissement considérable », avoue le président de l'AAFR, en ajoutant n'avoir pour l'instant pas les fonds nécessaires. De ce fait, l'association devra trouver des solutions financières pour cette mise en conformité.

Gabriel Risold

5^e étape du BCN tour aux Ponts-de-Martel

Le village des Ponts-de-Martel accueillait l'avant dernière étape du BCN Tour 2022, hier mercredi.

Pour cette étape ponnière, Elodie Pittet (juniors dames U20), est montée sur la 3^e marche du podium en terminant le tracé en 57'47.

La 6^e et dernière étape de l'édition 2022 se déroulera à Neuchâtel, avec arrivée et départ au Parc de Panespo, mercredi prochain. Les départs pour les Kids seront donnés dès 15 h et les adultes à 19 h 15.

Au général

Dames 20 (33 classées): 1. Romane Gauthier, Le Noirmont, 3 h 42 – 9. Pauline Ischi Schumacher, Couvet, 4 h 43 – 10. Elodie Simonin, Couvet, 4 h 47 – 18. Océane Racine, Fleurier, 5 h 05 – 27. Manon Tschäpät, Fleurier, 5 h 37. **Dames 30 (51):**

1. Nathalie Geiser, Neuchâtel, 3 h 38 – 3. Isabelle Racine, Fleurier, 4 h 08 – 18. Jennifer Perrin, Couvet, 4 h 47 – 19. Ana Raquel Da Silva Matos, Couvet, 4 h 48 – 42. Lolita Roth, Couvet, 5 h 41 – 50. Marina Kisslig, Saint-Sulpice, 6 h 36. **Dames 40 (20):** 1. Madalena Morgado, Courtepin, 3 h 59 – 11. Katja Beuret, Couvet, 4 h 58 – 12. Marie-Madeleine Gueissaz, Môtiers, 5 h 01 – 25. Valérie Baumann, Noiraigue, 6 h 23. **Juniors dames 20 (11):** 1. Selina Roth, Sonvilier, 3 h 52 – 4. Emilie Pittet, Couvet, 4 h 43. **Elite hommes 20 (77 classés):** 1. Gabriel Sintes, Rochefort, 3 h 04 – 37. Hugo Alonso, Couvet, 4 h 15 – 46. Nasko Messerli, Fleurier, 4 h 24 – 51. Bastien Messerli, Travers, 4 h 29 – 54. Eddi Diyari, Couvet, 4 h 39 – 76. Yannick Ducommun, Travers, 6 h 12. **Seniors hommes 30 (100):** 1. Julien Fleury,

La Chaux-de-Fonds, 3 h 05 – 6. Aleix Toda Mas, Couvet, 3 h 22 – 18. Yül Brenner, Fleurier, 3 h 37 – 89. Simon Marullo, Couvet, 5 h 17 – 91. Caryl Tüller, Couvet, 5 h 18 – 99. Cédric Duvauchel, Couvet, 5 h 46. **Vétérans hommes 50 (67):** 1. Philippe Santschi, Le Locle, 3 h 32 – 16. Stéphane Pittet, Couvet, 4 h 16 – 42. Didier Buchilly, Saint-Sulpice, 4 h 56. **Vétérans hommes 60 (32):** 1. André-Philippe Méan, Neuchâtel, 3 h 55 – 13. Darius Mroczkowski, Couvet, 4 h 57.

Au général des Kids

Minis U6 (15 classés): 1. Colin Robert, Savagnier, 10'49 – 6. Jovian Hainard, Buttes, 12'16. **Poussins U8 (20):** 1. Loris Albanese, Reconvilier, 8'57 – 4. Justin Hainard, Buttes, 9'35 – 13. Emile Simon-Vermot, Travers, 11'38 – 16. Angelo Pezzatti, Travers,

13'03. **Écoliers U12 (14):** 1. Erik Lauenstein, Cormondrèche, 29'01 – 14. Morgan Sandoz, Couvet, 41'06. **Kid's accompagnés:** Léon Simon-Vermot, Travers, 2'35 – Célestine Rey, Môtiers, 3'18 – Ines Barbezat, Fleurier, 5'12.

Par équipes: 1. Intensity-King of burpees, 9 h 45 – 29. Commune de Val-de-Travers 1 (Grégoire Fatton, Alain Voirol, Océane Racine, Lolita Roth), 13 h 19 – 32. Voutilainen (Hugo Alonso, Guillaume Meyer, Jérémy Favre-Bulle, Elodie Simonin, Carole Demoly), 13 h 39 – 40. AR électricité SA (Nasko Messerli, Ricardo Dias Da Costa, Cédric Lamielle, Manon Tschäpät, Yannick Ducommun), 14 h 37.

Walking: Anne-Valérie Berthoud, Fleurier, 1 h 26 – Michèle Berthoud Reinhard, Mont-de-Buttes, 1 h 36 – Marina Cand, Boveresse, 1 h 42 – Roxane Chedel, Les Bayards, 2 h 02 – Saida Elbourakadi, Fleurier, 1 h 51 – Marianne Huguenin, Noiraigue,

1 h 55 – Pascaline Jeannet, Fleurier, 1h53 – Laëtitia Le Boursicault, Fleurier, 1 h 53 – Céline Lemaitre, Fleurier, 2 h 19 – Eleonore Lucea, Couvet, 1 h 26 – Céline Mairy, Fleurier, 1 h 26 – Bénédicte Pagnier, Couvet, 1 h 31 – Sonia Pittet, Couvet, 1 h 28 – Céline Racine, Fleurier, 1 h 29 – Fiona Sinicropi, Buttes, 1 h 42 – Audrey Somogyi, Couvet, 1 h 40 – Joanie Strahm, Fleurier, 1 h 51.



Les Fées du Vallon sont de sortie sur les routes du BCN Tour.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 19 au 26 mai

MÔTIERS : samedi, à 17 h, Pâques 6, culte en randonnant, V. Tschanz Anderegg.

NOIRAIGUE : dimanche, à 10 h, Pâques 6, culte, D. Allisson.

LES BAYARDS : jeudi 26, à 10 h, Ascension, culte, D. Allisson.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 19 au 27 mai

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, 6^e dimanche de Pâques, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Vendredi 27, à 9 h, messe, et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale. Mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique. Jeudi 26, à 10 h, messe de l'Ascension du seigneur animée par le chœur mixte.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, et à 15 h, messe.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 19 au 26 mai

Dimanche, à 14 h, comédie musicale : une histoire, une aventure (halle de tennis, La Côte-aux-Fées). Le culte du matin est remplacé par la comédie).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Non communiqué.

Av. Daniel-Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

EN CAS D'URGENCE

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Hommage à Claude Jeannotat L'arc-en-ciel de « Jeannotte » a disparu !

Le ciel du Vallon est triste. Celui du monde des artistes et des amoureux de la couleur également. L'arc-en-ciel de Claude Jeannotat s'est effacé. Les nuages de la maladie ont eu raison de sa force de vie. Le plus souvent gai, drôle, empli de passion et loquace, parfois plus désinvolte, sombre et secret, Claude Jeannotat a animé avec force et conviction la vie artistique du Val-de-Travers et bien au-delà. Enfant de Peseux, tout petit déjà, il dessinait, passant son temps au milieu des vignes avec ses crayons de couleur, ses pinceaux et ses feuilles de papier. Brillant étudiant des Beaux-Arts de Genève, il concrétise ses rêves dans de nombreuses collaborations avec le Grand Théâtre, la Comédie et le Théâtre de Poche, c'est dire le talent de « Jeannotte ». Et une belle notoriété puisqu'il rejoint le célèbre réalisateur Wajda en Pologne grâce à une bourse de la Ville de Genève. Une véritable passion dont « Jeannotte » pouvait parler des heures durant. Installation au Val-de-Travers, à Vers-chez-le-Bois, avec Françoise ! Naissance de César. Brillantes expositions, Claude Jeannotat vit ses rêves en couleurs, en véritable poète de la vie. Toutes celles et ceux qui le côtoyaient s'expriment ainsi : « Jeannotte adorait montrer ce qu'il faisait ! »... Il attendait de ses élèves comme de ses amis non pas forcément qu'ils apprécient ce qu'il faisait mais qu'ils comprennent sa démarche. Toujours cette passion qui le rendait gai et joyeux. Coloré... Un regard positif sur la vie, toujours ! Ou presque, car parfois il baissait la tête et ses yeux s'assombrissaient, sa période « noire » ! Arrive Alexa,

les couleurs ressurgissent ! Ils exposent ensemble. « En 2003, ils sont parmi les premiers à exposer à Bleu de Chine ! », ajoute Philippe Ioset. La couleur demeure, la vie également, jusqu'à la fin... Au point de vibrer, peu avant de s'en aller, à la chanson « Hollywood » interprétée par Yves Montand. Adieu l'artiste ! Paraphrasant ta belle citation : « les poètes se souviennent de l'avenir ! », sois certain que tes œuvres nous rappelleront ta soif de vivre et illumineront notre avenir.

Nos très sincères condoléances à César son fils, à Alexa sa compagne et à Françoise, la maman de César.

Claude-Alain Kleiner



Hommage à Jean-Claude Perrin

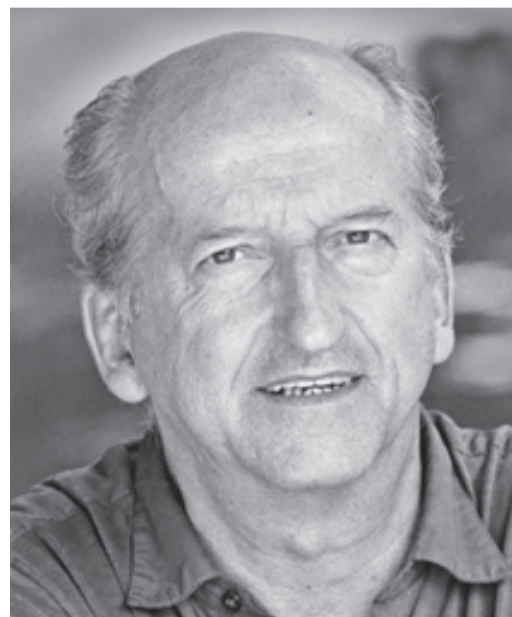
Né le 17 juin 1943 à Pontarlier, Jean-Claude est arrivé au Val-de-Travers en 1944 avec ses parents et son frère. D'abord à Travers, puis à Fleurier. Il a fait ses écoles primaires, secondaires, ainsi que son gymnase à Fleurier.

Après des études de lettres à l'Université de Neuchâtel, il a intégré la troupe du Théâtre populaire Romand à La Chaux-de-Fonds. Une troupe dont il a fait partie durant quelques années. C'est au début des années 70 qu'il est parti à Paris pour rejoindre le metteur en scène Peter Brook. Il a joué dans plusieurs pièces de ce metteur en scène novateur au théâtre des Bouffes du Nord. On peut évoquer « Ubu roi » d'Alfred Jarry notamment.

Il a également tenu des rôles dans quelques films – « Le retour de Martin Guerre » par exemple – et il a fait une apparition dans un épisode de la série Julie Lescaut. Mais Jean-Claude Perrin était avant tout un homme de théâtre. Il a écrit plusieurs pièces (Le Défi, Le Baratin,...) et réalisé de nombreuses mises en scène.

Depuis plusieurs années, il vivait dans le Poitou avec sa compagne. Il revenait régulièrement dans le Val-de-Travers, sur la tombe de ses parents et de son frère, enterrés au cimetière de Fleurier. Il s'en est allé subitement, le vendredi 13 mai, un peu plus d'un mois avant ses 79 ans.

Martine Jeanneret-Perrin



Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :

**JEUDI
MATIN
8 HEURES**

Très touchée par vos nombreux témoignages de sympathie, la famille de

**Madame
Suzy BEURET**

tient à vous remercier chaleureusement de l'avoir soutenue par votre présence, vos fleurs, vos dons qui l'ont réconfortée durant ce temps éprouvant de la séparation.

La Côte-aux-Fées, mai 2022

Avis mortuaires

Travers

Il avait trop d'oiseaux dans la tête pour pouvoir garder les pieds sur terre.

Alexa Vincze Jeannotat,
César Jeannotat,
Hugues et Myriam Jeannotat et leurs enfants,
Anne Sophie Jeannotat et ses enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Claude JEANNOTAT**

leur cher et bien-aimé époux, papa, oncle parent et ami qui s'en est allé samedi 14 mai 2022 à l'âge de 78 ans.

Un adieu aura lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille :
Alexa Vincze
Vers-chez-le-Bois 1
2105 Travers

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

In memoriam

**En souvenir de
Richard CLERC
2013 - 20 mai - 2022**

9 ans déjà que tu nous as quittés.
Ton amour nous manque tellement.

Tu es dans nos pensées
et dans nos cœurs pour toujours.

Tes parents et ta famille



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Remerciements

Très touchée par vos messages, vos témoignages de sympathie et votre soutien, la famille de

**Madame
Natalina BALMAS
née Zanotelli**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.



«Chez la Danièle»

Crèmerie - Alimentation générale
Quartier du Milieu 76 - 2127 Les Bayards
Tél. 032 866 12 40

Vide-greniers, plantons, fleurs et balades en poney Samedi 21 mai, dès 9 h

À midi : Jambon, salades, soupe aux pois, desserts


Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de vous voir

COLISÉE

CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

HIVE JEU 19 - 20H00 (VOSTFR)
ALORS ON DANSE VEN 20 - 20H30
LA BRIGADE SAM 21 - 20H30 | DIM 22 - 17H30 / 20H30
LES BAD GUYS DIM 22 - 19H00
PREMIÈRE
TOP GUN : MAVERICK MER 25 - 20H30

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH



SALLE DE SPECTACLES
COUVET

CARO DANSE

A UN INCROYABLE
★ TALENT

L'école Caro Danse vous invite à découvrir son spectacle annuel les 21 et 22 mai 2022 à la salle de spectacles de Couvet.

HORAIRES

Samedi 21 mai à 15h30
SPECTACLE DES GROUPES 7-11 ANS
ouverture des portes 14h30

Samedi 21 mai à 20h30
SPECTACLE DES GROUPES 12 ANS - ADULTES
ouverture des portes 19h30

Dimanche 22 mai à 16h
SPECTACLE DES GROUPES 3-6 ANS
ouverture des portes à 15h

ENTRÉE LIBRE
COLLECTE À LA FIN

Dimanche 29 mai -17 heures

Chapelle aux concerts de Couvet

Poèmes en harmonie

Concert de
**l'ensemble vocal féminin
Volubilis**

Agnès Schnyder, direction; Barbara Morel, piano.

Œuvres de Fanny Hensel-Mendelssohn, Julien Joubert, Michel Hostettler, Morten Lauridsen et Ola Gjeilo sur des poèmes de Goethe, E. Brontë, Verlaine, Rilke et autres.

Entrée libre - collecte - suivie d'une verrée



Centre culturel du Val-de-Travers

Le Groupe Théâtral des Mascarons présente

Un air de famille

d'Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri
dans une mise en scène de Jérôme Jeannin

Vendredi 20 (COMPLET)
ve 27 mai; sa 21 et 28 mai à 20h 30
Di 22 et 29 mai à 17 heures

Supplémentaires:
Ve 3 et 10 juin; sa 4 et 11 juin à 20h30
Di 5 juin à 17 heures

Réservations sur répondeur au **079 633 48 25**
Adultes: Fr. 25.- Étudiants/apprentis/AVS/AI/chômeurs: Fr. 20.-
Membres CCV: Fr. 15.- Enfants: Fr. 5.-

Les vendredis et samedis, apéro dès 19 heures
Assiette apéritive à Fr. 7.-

Maison des Mascarons - Grande Rue 14a - 2112 Môtiers

Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15%** sur chaque annonce

Courrier Val-de-Travers HEBDO

LE JOURNAL de Sainte-Croix et environs

En raison du jeudi de l'Ascension, prochain Courrier :
mercredi 25 mai
délai de réception des annonces : **lundi 14 heures**

63ÈME FÊTE DE DISTRICT

DES MUSIQUES DU VAL-DE-TRAVERS

21 MAI 2022

SALLE DES SPECTACLES

LES VERRIÈRES



16H : CORTÈGE

16H45 : MORCEAUX D'ENSEMBLE

DÈS 18H : PRESTATIONS DES FANFARES

CANTINE, GRILLADES
TOMBOLA

DÈS 22H : BAL AVEC RICHARD MEMPHIS

- Union
- La Persévérante
- L'Espérance
- Pharmonie
- Union Instrumentale
- L'Écho de la Frontière



FONDATION BURKHARDT-FELDER
ARTS & CULTURE



© CAPM PHOTO

Au Musée de l'art aborigène australien « La grange »

« À la recherche du Temps du Rêve »

Spectacle de la Cie Oxyde

Dimanche 22 mai 2022, 11h
Pour les petits (dès 6 ans) et les grands
Durée: env. 1 heure

Adultes: Fr. 20.- / étudiants: Fr. 8.- / enfants (-12 ans): gratuit
Inclus billet d'entrée à l'exposition temporaire
Information et réservation: info@fondation-bf.ch / 032 861 35 10

Réouverture saisonnière du Musée de l'art aborigène australien
« La grange »: vendredi 20 mai 2022

merci
akp
na som
ke ya
teboha
gta
tan
Mad
guyje
ara
arigato
akp





ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon



Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



OPÉRATION PLEIN STADE



FC MÔTIERS vs **FC FLORIA**

BERGÉRIE STADIUM • 12 JUIN 2022 • 10H00

LA COMPAGNIE LE POULAILLER
présente une pièce de Laurent Baffie

BU NO BO





LANGAGE FLEURI !

FOU RIRE GARANTI !

FLEURIER
SALLE FLEURISIA

SA 4 JUIN 2022 20H
DI 5 JUIN 2022 17H

RÉSERVATIONS CONSEILLÉES
www.lepoulailler.ch

Adulte: 20.- | AVS-AI-Etudiant: 15.- | Enfant < 16 ans: 10.-

À LOUER
à SAINT-SULPICE
endroit calme
et ensoleillé

Appartement lumineux de 3½ pièces

Cuisine agencée, 1 salle d'eau avec baignoire et douche, WC séparés. Proche des transports publics, animaux exclus.

Loyer **Fr. 850.-** charges comprises.
Libre dès le 1^{er} juin ou date à convenir.
Tél. 079 371 50 24



DÉGUSTATION

VINS KELLER
LIMONCELLO
ABSINTHE

ANIMATIONS


CHÂTEAU GONFLABLE
BUBBLE SOCCER
CIBLE FOOTBALL

REPAS

20.- / ADULTES ET 10.- / ENFANTS

**SOUPE AUX POIS
RÔTI NEUCHÂTELOIS ET GRATIN
DESSERT**

INSCRIPTIONS : AV.TOSATO@BLUEWIN.CH
VIA FACEBOOK / INSTA DU CLUB



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2022
MAI

- ▶ 20, 21, 22, 27, 28, 29 MÔTIERS : spectacle « un air de famille », org. Groupe théâtral des Mascarons.
- ▶ 21, LES VERRIÈRES : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. fanfare l'Écho de la frontière.
- ▶ 21, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes.
- ▶ 22, COUVET : concert Jeunes Talents, org. Evasions Musicales.

2022
JUIN

- ▶ 4, 5, 6, BUTTES : Abbaye, org. comité de l'Abbaye.
- ▶ 11, 12, TRAVERS : Valtrabrique, org. Léman LEGO Users Group.
- ▶ 17, TRAVERS : fête de jeunesse.
- ▶ 18, MÔTIERS : Abbaye et prix des Mousquetaires.
- ▶ 24, COUVET : fête de la jeunesse.
- ▶ 24, TRAVERS : fête de la jeunesse.
- ▶ 25, 26, 27, FLEURIER : abbaye.

2022
AOÛT

- ▶ 20, LA CÔTE-AUX-FÉES : concert Sang d'Ancre.

2022
SEPTEMBRE

- ▶ 3, BUTTES : Fête du sel, org. route du sel.
- ▶ 8, TRAVERS / NOIRAIGUE : course des aînés.
- ▶ 9, 10, MONT-DE-TRAVERS : fête des moissons.
- ▶ 12, MÔTIERS : Fête des Fontaines, org. l'Echo de Riaux.
- ▶ 12, BUTTES : fête des fontaines, org. comité des fontaines.
- ▶ 30, COUVET : Festival de la Chapelle, org. Evasions Musicales.

2022
OCTOBRE

- ▶ 1, 2, COUVET : Festival de La Chapelle, org. Evasions Musicales.

2022
NOVEMBRE

- ▶ 25, 26, MÔTIERS : concert annuel, org. l'Echo de Riaux.

Pour toutes vos manifestations

le



se tient toujours à vos côtés.

Cet été, j'ai

Cirque



STAGES D'ÉTÉ

De 5 à +de 60 ans
Juillet et Août 2022

lezartcirque

PETITS GROUPES, INFRASTRUCTURES MAGNIFIQUES, TRAMPOLINE, ACROBATIES AERIENNES, EQUILIBRES, MONOCYCLE, JEUX
Renseignements et inscriptions
www.lezartcirque.ch


Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

Exposition

ROBERT HAINARD

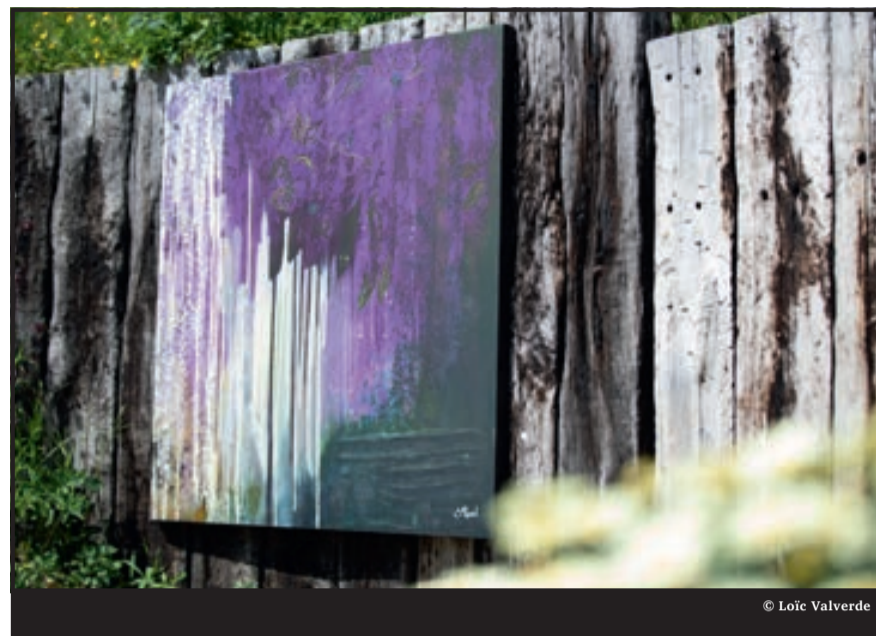
Centre d'interprétation du Creux du Van
à La Ferme Robert

LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10h30 à 17h30 DU 21 MAI AU 24 SEPTEMBRE



100 visites en un week-end

La chanteuse Lynda Lemay chantait il y a 25 ans « *je veux pas de visite. Parce qu'la visite, c'est pas futé, ça fait du bruit, puis ça grignote... le problème, c'est qu'ça s'attache et ça coûte une fortune en pistaches.* » Eh bien Sabine Picard veut de la visite ! Et elle en a eu tout le week-end dans le cadre des dix ans de son atelier Pic's Art. La peintre néraouie a exposé ses œuvres et celles de ses élèves, samedi et dimanche après-midi, dans sa maison de Noiraigue. Des heures durant, une centaine de visiteurs ont donc poussé la porte de chez elle pour se faufiler dans le salon, en passant par l'étage et le jardin avant d'arriver dans la cuisine. Petit tour du propriétaire.



© Loïc Valverde

Ce dimanche en fin d'après-midi, j'arrive à la rue des Rettes 29 à Noiraigue. C'est là que vit Sabine Picard, son mari et un de leurs trois enfants (leur fille Eva). C'est là aussi qu'elle a installé son atelier de peinture, dessin et arts plastiques. Et c'est donc encore là qu'elle exposait durant le week-end. « *Je m'y sens bien et je n'aurais pas pu fêter les dix ans de Pic's Art ailleurs* », résume-t-elle. Non loin de l'entrée, dans le jardin, son mari Jean scrute les nuages noirs qui s'accumulent au-dessus de nos têtes avec un air inquiet. Les tableaux extérieurs risquent-ils d'être rincés ? « *C'est le risque et il faudrait tous les rentrer à temps. Mais pas de problème, j'ai prévu un plan de repli express en*

cas de besoin », se rassure le prévoyant père de famille. Finalement, le fin tacticien n'a pas eu à déployer son plan, les œuvres sont passées entre les gouttes jusqu'au bout. Ce qui a permis à soixante personnes le samedi, et à quarante autres visiteurs le dimanche, de rester au sec tout au long de l'exposition.

Et maintenant, « je veux pas de visite » ?

En cette fin de journée dominicale, les portes ouvertes vont bientôt se refermer. Il y a encore quelques personnes sur la terrasse, un couple sur la partie « expo » derrière la maison et un autre couple à l'intérieur de

la maison. Olivier D. Barrelet est aussi dans les parages pour soutenir son amie. Ils exposeront ensemble du côté de La Noctule en juillet. Alors Sabine, après deux après-midi de visites, avez-vous rallié le camp de Lynda Lemay ? « *Et non ! C'est moi qui les ai voulues ces visites. Je suis particulièrement contente des échanges qu'il y a eu entre nous et entre visiteurs eux-mêmes. Ils ont été agréablement surpris du cadre. C'est de l'art sur la nature en pleine nature. Les gens ont pris le temps d'apprécier. Certaines personnes ont entendu parler de cet événement grâce à votre article dans le Courrier et elles ont découvert mon travail. Partager, c'est l'une de mes motivations alors je ne peux être que ravie de ce week-end.* »

Un tableau qui fait tilt !



À l'extérieur de la maison, les tableaux représentant la nature s'exhibent dans un écrin verdoyant.

© Loïc Valverde

Et l'une des forces de ce concept de portes ouvertes à domicile est de créer un lien privilégié avec l'artiste. Il devient aussi votre hôte et ça ouvre davantage le dialogue. « *Ils m'ont posé beaucoup de questions sur mon travail mais aussi sur moi et mon parcours.* » Ça délie les envies également. La peintre a vu partir plusieurs

de ses créations avec ses invités de passage. « *Il y a eu des coups de cœur et il y a aussi des gens qui ont souhaité prendre 24 heures de réflexion avant de se décider.*

s'accorde néanmoins le droit de les réinterpréter avec sa poésie et son ressenti.

« Je veux être hors-cadre »

La Belge d'origine a beaucoup travaillé sur toile mais elle semble en train de négocier un tournant artistique. « *Je quitte la toile ! Je vois que je réalise de plus en plus d'œuvres sur bois et sur papier (aquarelle) depuis deux ans. J'aime toutes les perspectives qu'offrent ces matières. La toile ne m'interpelle plus donc je préfère l'abandonner. C'est aussi un besoin de sortir du cadre. Avant j'étais dans le carré des toiles et maintenant je veux être hors-cadre, comme la nature. Personne ne peut la cantonner dans un cadre. Exposer en extérieur, c'est aussi une façon de sortir d'un cadre si on veut bien.* » Il est vrai que ce parcours artistique n'entre dans aucune forme d'exposition conventionnelle et c'est ce qui a été apprécié par les visiteurs présents samedi et dimanche chez la famille vallonnaise. Les Picard ne laissent définitivement pas de glace. Et le budget pistaches dans tout ça ? Kevin Vaucher

Nouveau hangar pour le Ski-Club de Couvet

Vendredi dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau hangar du Ski-Club de Couvet qui abrite la dameuse et le matériel de balisage de Neuchâtel Ski de fond.

Ce hangar a été construit car la nouvelle dameuse ne pouvait plus entrer dans l'ancien garage au vu de sa hauteur et de sa largeur.

Ceci va permettre le maintien des pistes de ski de fond sur ce versant du canton.

Le bâtiment a pu être réalisé grâce à plusieurs donateurs que le comité remercie chaleureusement.



De gauche à droite : Jean-Pierre Leuenberger, président de Neuchâtel Ski de fond, Céline Boldt, présidente du Ski-Club de Couvet, Serge Droz, président du comité de construction du hangar, Philippe Burkhalter, responsable du Centre nordique de Couvet/Creux du Van.

Accueil d'une famille ukrainienne La découverte de la fondue à la montagne !

Le Val-de-Travers perpétue sa belle réputation de terre d'accueil. Raison pour laquelle plusieurs familles ukrainiennes y résident actuellement et s'efforcent de s'y intégrer. L'une d'entre elles, entourée de quelques amis vallonniers, a souhaité pouvoir découvrir les joies de la fondue, à la montagne !

Ainsi, vendredi dernier, grâce à un magnifique accueil des propriétaires du Mont-Barres, parents et enfants ont pu tremper le pain dans le fromage du caquelon, avec le sourire de la découverte. Un magnifique moment de convivialité afin de panser, si c'est possible, la douleur d'avoir été contraint de quitter son pays.



Inside-Val La semaine décisive (2 sur 2)

La semaine passée, vous avez découvert la première partie de la semaine de formation que j'ai suivie au centre de formation pour sapeurs-pompiers du 3 au 7 mai. Avec moi, une dizaine d'autres recrues du Val-de-Travers et une quarantaine venues de tout le canton. Nous étions au troisième jour de cours, au moment d'aborder la redoutée marche de formation. En avant !

Jour 3 bis : l'heure de la marche

Après le coup de chaleur dans la maison du feu que je vous ai décrit la semaine passée, c'est la fameuse marche de formation qui nous attendait en fin de troisième journée. Beaucoup la craignaient sans vraiment savoir à quoi s'attendre. Ce flou dans ce qui nous attendait a été une constante durant ces cinq jours. Cela avait notamment pour but de nous maintenir dans une zone d'inconfort sans anticipation possible. À 17 h tapantes, les six classes sont montées dans les six bus d'équipages et nous avons été déposés au centre de Môtiers. Cap sur la buvette du Plat de Riau. Que de la montée, sous la pluie, sur un terrain glissant et en tenue feu complète. Pour donner un brin de piment supplémentaire, chaque classe a dû déployer un tuyau et l'accrocher au suivant pour ne former qu'une longue conduite qui ne devait jamais se désolidariser. Nous devons la porter jusqu'en haut. La classe 3 ayant oublié son tuyau, elle a eu le bonheur de porter une échelle (reliée aux tuyaux des autres classes). Après quelques mètres, j'ai aperçu une jeune recrue déjà en difficulté dans le port de l'échelle.

Jour 3 bis : l'échelle de la mort

Du coup, je lui ai naturellement proposé de prendre sa place, ce qu'elle a accepté avec soulagement et remerciement. Nous n'étions pas de la même classe mais nous étions dans le même bateau. Cette solidarité est une valeur essentielle dans le milieu des pompiers. Avec cette échelle à porter, les virages ont été très « chauds » à négocier. Je me suis retrouvé plusieurs fois à un pas du vide. Dans les montées, ça patinait. Beaucoup n'avaient pas prévu les bonnes chaussures, d'autres ont eu du mal avec le cardio. Toute la colonne des recrues était bloquée par ceux qui patinaient dans la pente. Après les avoir aidés à passer les plus forts pourcentages de pente, place à nous avec l'échelle



Une fois dans la maison du feu, le danger peut venir de partout, au rez-de-chaussez comme à l'étage.



La quarantaine de sapeurs-pompiers sont arrivés en équipe au bout de la marche, tuyaux et échelle compris.

sur les bras. J'ai décidé de prendre les devants en donnant un gros coup de collier et en tirant l'échelle en ouvreuse. Soudain, le poids se fait plus lourd, je me retourne et j'aperçois qu'on est plus que deux à la porter et à la tirer. Tous les autres sont au sol. Tiens, je constate que l'autre « survivant » est aussi un Vallonnier. C'est Jonathan Ladner. Le Val-de-Travers est solide sur ses jambes !

Jour 4 : le terrible container à gaz

Après trente minutes de montée et d'effort, c'est au pas de course que nous décidons de parcourir les derniers mètres de pente en encourageant les autres à faire de même. Ce que chacun a fait avec plus ou moins de facilité mais toujours avec une farouche volonté. Les instructeurs, eux, étaient déjà en haut. Privilège de l'expérience, c'est en bus qu'ils ont atteint la buvette du Plat de Riau ou un débriefing complet sur le début du cours a été réalisé avant qu'un apéritif ne soit offert au cœur de la forêt. La journée s'est terminée par un repas au centre de formation. Tout cela nous a menés à 22 h 30, pour les plus raisonnables. Le quatrième jour a été marqué par un nouveau passage dans le « container gaz ». C'est un espace idéal pour travailler l'approche et la maîtrise d'un feu dans un espace clos. Qui dit espace clos dit forcément accumulation de chaleur. Il faut donc veiller à ne pas asperger le foyer plus que nécessaire pour éviter un surplus de vapeur brûlante. Certains se sont fait surprendre et sont ressortis littéralement « en eau » du container gaz.

Jour 4 bis : un pompier qui s'écroule devant nous

Alors que l'on vient de terminer notre passage d'une heure trente au container gaz, stupeur ! Un pompier s'écroule à quelques mètres de nous ! Il faut réagir et voir s'il respire. Deux membres de notre équipe s'occupent de lui et préparent le défibrillateur. Puis il se relève, tout sourire. C'était un test, un de plus ! Ils nous avaient prévenus, la formation ne s'arrête jamais cette semaine. La fin d'après-midi coïncide avec un retour par la maison du feu où d'autres de nos

capacités vont être testées. Je suis en position de porte-lance et nous voyons de la fumée sortir d'une fenêtre. Il faut entrer voir ce qui se passe. Mais la porte est fermée.

Jour 5 : triple départ de feu à maîtriser

Nous rampons pour pénétrer à l'intérieur. Une première équipe s'occupe de l'étage, je décide de descendre au rez-de-chaussée avec mon porte-lance, Melissa en appui. Feu dans le salon ! Ok, j'ouvre la lance pour maîtriser le feu. Feu maîtrisé ! Mais un autre foyer se déclare dans la cuisine. Ok, je l'attaque. Feu maîtrisé ! Puis l'escalier pique feu à son tour, le temps de me retourner et les deux précédents foyers sont à nouveau en flammes. Juste le temps de m'en occuper qu'un pompier pique du nez. Il faut le sortir du lieu du sinistre en priorité. Nous le sortons. Il est sauvé et la mission est terminée avec succès !

Le dernier jour nous a réservé encore de belles surprises avec notamment un feu de voiture à maîtriser. Puis un exercice en commun avec une autre classe (environ dix-huit pompiers engagés). Un feu s'est déclaré dans l'entreprise MTE et il a fallu intervenir pour le maîtriser en se coordonnant au mieux et en apportant de l'eau des bornes hydrantes aux lances en trois minutes maximum.

Bilan : une « colo » qui fait grandir

Mais imprévu total, la conduite traversant la route à côté d'espaceVal a explosé et bloqué, de fait, le trafic routier, en plus d'agir négativement l'apport en eau pour éteindre l'incendie. Ce n'était vraiment pas prévu dans le scénario, la conduite a vraiment explosé. C'est moi, accompagné par Valentin, qui ai dû remplacer en quatrième vitesse le tuyau d'alimentation pour que l'exercice puisse être mené à son terme dans les temps. Voilà qui résume bien cette semaine complètement folle, qui avait parfois des airs de colonie de vacances, mais qui nous a finalement fait grandir. Alors oui, certains en ont bavé un peu, capitaine Fink, mais ça valait largement le coup.

Kevin Vaucher

Homes du Val-de-Travers Un merveilleux concert offert par la Fondation Jeanneret-Berthoud

Organisé par le Home Dubied, grâce à la générosité de la Fondation Louis et Marthe Jeanneret-Berthoud, le concert offert par la célèbre pianiste genevoise Sylviane Deferne a enchanté près de cinquante résidents des institutions du Val-de-Travers – le Home des Bayards, le home Les Sugits et le Home Dubied – sans omettre les locataires des appartements avec encadrement de Belvédère Dubied, hier après-midi, à La Chapelle aux Concerts de Couvet. L'artiste avait en effet concocté un programme principalement consacré au grand compositeur Franz Schubert – variations sur un thème d'Anselm Huttenbrenner D 576 suivi d'un lied Der Wanderer et de Wanderer Fantasie.

Après un moment d'échanges avec l'artiste vint le temps de



Jean-Patrice Hofner, membre du Conseil de Fondation du Home Dubied.

la collation. Un programme qui a su ravir toutes les personnes présentes, elles également très réjouies de pouvoir se retrouver hors les murs de leurs institutions respectives.



Sylviane Deferne.

Informations brèves du Conseil d'état Un prêt pour le Home Dubied et exercice de la chasse

Le Conseil d'État a octroyé un prêt pour un montant de 280'000 francs à la Fondation du home Dubied afin de soutenir la construction de cinq appartements avec encadrement à prix coûtant à Couvet. Ce prêt s'inscrit dans le cadre de la politique cantonale du logement et dans celui de la planification médico-sociale, qui prévoit la labélisation de 1500 logements pour seniors dans les huit prochaines années.

La chasse

Le Conseil d'État a adopté le nouvel arrêté concernant l'exercice de la chasse pendant la saison 2022-2023. Par rapport à la précédente version, la principale modification concerne la bécasse des bois, dont le plan de tir et la période de chasse ont été réduits. Ces mesures de conservation ont été établies d'entente avec les autres cantons concernés. Elles se fondent sur les recommanda-

tions émises par la Confédération dans le cadre du projet national sur la bécasse des bois dont le rapport a été publié récemment. En ce qui concerne le chevreuil, le Conseil d'État a décidé de maintenir un plan de tir similaire à celui de l'année précédente. Le chevreuil pourra donc être chassé du 1^{er} octobre au 12 novembre et chaque titulaire d'un permis aura la possibilité de prélever deux animaux. Le nombre de bracelets supplémentaires pouvant être octroyé dans des périmètres particulièrement sujets à l'abrutissement a toutefois été augmenté à trente, contre quinze l'année passée, afin de protéger le rajeunissement des forêts concernées. Pour les autres espèces, le statu quo a été décidé. Comme les saisons précédentes, la chasse au sanglier ouvrira le 1^{er} juin prochain mais uniquement en dehors des forêts.

Comm.



SANTÉ

Cabinet d'infirmiers indépendants

Sylvie Morales079 627 03 13
Gabrielle Staehli079 426 42 49
Saskia Gabriel-Leuba076 822 15 23
Stéphanie Russo.....079 693 15 79
Chantal Divernois079 384 12 07

Infirmières indépendantes

Dorine Leuba.....079 293 72 45
Marie-Ange Bailly077 522 93 66
Viviane Caillat079 252 58 10
Pia Karvonen078 757 29 09
Soins infirmiers
psychiatriques ambulatoires
Catherine Savic079 795 55 14

Samaritains

Cours sauveteur

pour permis conduire
Margrit Burkhalter 032 866 14 68
info@sama-ne.ch 079 895 62 65

Service médico-sanitaire

info@sama-ne.ch 079 895 62 65
Margrit Burkhalter 032 866 14 68

Dépôt de matériel

Val-de-Travers
Maryline Schaller 032 861 51 76

Dépôt de matériel

Les Verrières
Margrit Burkhalter 032 866 14 68

Orthophonie

Le Centre d'orthophonie

de la Ville de Neuchâtel
Tél. 032 717 78 20
Orthophoniste privée sur demande - Direction
dicastère de l'éducation et de l'enseignement
Tél. 032 886 43 53

**Infirmière petite enfance
Croix-Rouge**

Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
(Cabinet de la Dresse Mulard)
Tél. 032 886 88 66

Groupe SIDA Neuchâtel

« Tests anonymes »
Grand-Rue 18 - Peseux
Tél. 032 737 73 37
www.sida-ne.ch

Groupe des scléroses en plaques

Claude Bieler 032 860 12 77
Mireille Coulot 079 381 75 21

Association Alzheimer Suisse

Groupes de contact et d'entraide
Pour le haut du canton
Tél. 032 913 34 23
Pour le bas du canton
Tél. 032 729 30 59

Hôpital

Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
Tél. 032 864 64 44

Aide et soins à domicile

NOMAD Val-de-Travers
Miéville 16, Travers032 886 88 88
centre.val-de-travers@nomad-ne.ch
Soins à domicile de La Côte
Gare 16, Fleurier032 730 16 95
Permanence 7/7079 382 46 82
valdetravers@sadc.ch
ProSàD Sàrl, soins et aide à domicile
Place d'Armes 9, Fleurier
032 860 10 23
info@prosad.ch

Foyer de jour

L'entour'âge
Petits-Clos 37
2114 Fleurier
Tél. 032 862 11 88
foyerdejour@lentourage.ch

SOCIAL

**Centres de santé sexuelle
planning familial**

Rue Sophie-Mairet 31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 20 91
www.chaux-de-fonds.ch/sante-sexuelle

Rue St-Maurice 4 - Neuchâtel
Tél. 032 717 74 35
www.sante-sexuelle-ne.ch

Bartim'habits

Vestiaire d'entraide
Rue St-Gervais 8 - Couvet
Tél. 079 317 79 44

Association « lire et écrire »

« Vous avez suivi l'école en français mais lire,
écrire, calculer, demeure difficile pour vous... »
Tél. 032 914 10 81
www.lire-et-ecrire.ch

Lecture et compagnie

Tél. 079 543 44 62
www.lecture-et-compagnie.ch
contact@lecture-et-compagnie.ch

LE CHŒUR D'HOMMES DU VAL-DE-TRAVERS

SAMEDI 21 MAI 2022

salle Fleurisia Fleurier à 20h 15

Ouverture des portes 19h 30
Entrée libre /collecte | Entracte | Petite restauration

2^e partie avec L'Echo de la Montagne (Chœur d'hommes des Ponts-de-Martel)



la Mobilière

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Pizza'Fun
032 861 44 00

BUSCHINI
Peinture - Plâtrerie - Plafonds suspendus

RAIFFEISEN



CADAR.ch
VAL-DE-TRAVERS



pharmacieplus
pharmaciens de famille

GETAZ MIRAUTON
Votre partenaire pour tous les projets de construction
Construire mieux - vivre mieux

SEVT
Société Electrique du Val-de-Travers SA

IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

AUTOMOBILES - COUVET
Stéphane Graf - 032 861 16 37
CDS Automobiles S.A.

Nathalie Chatelain: les animaux défunts



Nathalie Chatelain animait une conférence contact avec les animaux défunts, samedi dernier au Centre, à Noiraigue.

LES FILMS

La brigade

De Louis-Julien Petit, avec Audrey Lamy, François Cluzet, Chantal Neuwirth...



Depuis toute petite, Cathy rêve de diriger son propre restaurant. Mais à quarante ans, rien ne s'est passé comme prévu et elle se retrouve contrainte d'accepter un poste de cantinière dans un foyer pour jeunes migrants. Son rêve semble encore s'éloigner... ou pas ?

Les Bad Guys

De Pierre Perifel, avec Pierre Niney, Sam Rockwell, Igor Gotesman...



La nouvelle comédie d'aventures de Dreamworks Animations, inspirée par la série éponyme de livres pour enfants à succès, met en scène une bande d'animaux, redoutables criminels de haut vol, qui sont sur le point de commettre leur méfait le plus éclatant : devenir des citoyens respectables

Top Gun: Maverick

De Joseph Kosinski, avec Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly...



Après avoir été l'un des meilleurs pilotes de chasse de la Marine américaine, Pete « Maverick » Mitchell continue à repousser ses limites en tant que pilote d'essai. Il est chargé de former un détachement de jeunes diplômés de l'école Top Gun pour une mission spéciale qu'aucun pilote n'aurait jamais imaginée...

La nature quatre fois en fête au Val-de-Travers

Organisée du 18 au 22 mai dans toute la Suisse, la Fête de la nature compte plusieurs propositions de sorties et de découvertes dans la région. Bref passage en revue par ordre chronologique.

Promenade autour de l'étang des Sagnes, à La Côte-aux-Fées (accessible en tout temps)

Au travers d'une balade de 3.2 km traversant le village et les champs, la Commune de La Côte-aux-Fées propose de découvrir cet étang à la riche biodiversité. Les précautions d'usage sont rappelées par des panneaux didactiques le long de ce sentier suivant un très joli ruisseau et comptant une table de pique-nique.

Visite de la forêt jardinée de Couvet (vendredi 20 mai, 17 h 30-19 h 30)

Conçue à la fin du 19^e siècle par Henri Biolley à Couvet, la forêt jardinée est une forêt naturelle cultivée. Naturelle, parce qu'elle se renouvelle en permanence, fournissant du bois de qualité de manière durable, au gré de ses capacités. Cultivée, car le sylviculteur intervient par des prélèvements réfléchis, dans le res-

pect des différentes fonctions de la forêt. Garante de cet héritage qui inspire aujourd'hui encore des forestiers du monde entier, la Commune de Val-de-Travers propose une visite commentée de ce trésor.

Événements extrêmes et gestion forestière (dimanche 22 mai, 9 h 30-11 h 30)

Les événements extrêmes tels que les tempêtes, la grêle ou la foudre ont des conséquences parfois importantes sur le peuplement forestier. En juin 2021, un épisode de grêle relativement important a touché les forêts communales des Bayards et a obligé les forestiers à reconsidérer leurs objectifs à court et moyen terme. Au départ de l'abri de La Laveta, nous allons nous aventurer dans ces forêts meurtries par la grêle et découvrir les réflexions que doivent se poser les gestionnaires pour assurer la pérennité de la forêt tout en tenant compte des exigences de la société envers la forêt.

Découverte du Jardin des mineurs (dimanche 22 mai, 10 h-12 h)

Situé à proximité des Mines d'asphalte, à Travers, le Jardin des mineurs est un lieu de détente et d'observation ouvert à tous. L'étang et son sentier forestier vous offrent un moment en dehors du temps, au cœur d'un lieu privilégié pour la faune et la flore. Apprenez-en plus sur la vie des diverses communautés animales qui se sont installées dans ce biotope, au travers d'un parcours interactif mêlant expériences pratiques et animations digitales.

À noter qu'un atelier d'écriture en nature est aussi proposé à Môtiers le samedi matin. Retrouvez l'entier du programme de cette manifestation sur le site internet www.fetedelanature.ch, lequel permet aussi de s'inscrire pour les événements qui le nécessitent.

Comm.

Alors on danse

De Michèle Laroque, par Michèle Laroque, Stéphane Ben Lahcene, avec Isabelle Nanty, Michèle Laroque, Thierry Lhermitte...



Bien décidée à reprendre sa vie en main après avoir découvert les infidélités de son mari, Sandra se réfugie chez sa sœur Danie. À l'opposé l'une de l'autre, elles se retrouvent autour de leur passion commune : la danse. Avec les pieds nickelés de la chorégraphe Lucien et Roberto, des amis de sa sœur, Sandra trouve enfin la liberté et le grain de folie qui manquaient à sa vie. Une nouvelle vie commence : parce qu'on a tous le droit à une deuxième danse !

Nouvelle conservatrice pour le Musée régional du Val-de-Travers

Après une période d'intérim assurée par les membres du Bureau du Conseil de fondation du Musée régional du Val-de-Travers (MRVT), à la suite du départ de Louison Bühlmann à la fin de l'année passée, le MRVT se réjouit d'annoncer l'engagement de Sandrine Girardier au poste de conservatrice.

Titulaire d'un doctorat en histoire, portant sur le domaine de l'horlogerie, obtenu à l'Université de Neuchâtel, et active dans le milieu muséal depuis plus de dix ans, Sandrine Girardier est à l'aise dans de nombreux aspects du domaine : du travail scientifique en solo à l'accueil des publics, de la gestion et de l'inventaire de collections à la création et à l'animation d'actions de médiation culturelle, de la mise en place de plannings et de la réalisation de dossiers de demande de fonds à l'encadrement de personnel, de la conception d'expositions temporaires et permanente à l'organisation d'événements grand public ou plus confidentiels.

Indépendante depuis trois ans, la nouvelle conservatrice du MRVT a diversifié son activité en coordonnant des événements à résonance nationale, en montant des projets de médiation culturelle et en rédigeant deux ouvrages, en plus de la publication de sa thèse.



Sandrine Girardier.

Engagement à 30%

Convaincue par l'alliance du travail de terrain à la réflexion théorique, de la créativité et de la méthodologie, de l'organisation et de la spontanéité, Sandrine Girardier est entrée en fonction hier mercredi, à un taux d'occupation de 30%, en parallèle à ses mandats auprès du Musée d'art et d'histoire de La Neuveville (30%), de la Fondation de l'Hôtel de Ville du Landeron, qu'elle préside (10-20%), de l'école secondaire du Landeron et des Journées européennes du patrimoine au Landeron.

Sandrine Girardier se réjouit de mettre ses compétences au service

d'une institution indispensable à la vie culturelle de la région, soutenue par les trois Communes du Val-de-Travers et propriétaire de trois bâtiments : les Mascarons à Môtiers, la Pension Beauregard à Fleurier et le Séchoir à absinthe à Boveresse.

Le Conseil de fondation du MRVT se félicite de l'engagement d'une nouvelle conservatrice qualifiée et enthousiaste. Il lui souhaite beaucoup de bonheur dans l'exercice de ses fonctions.

Comm.



Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS - SINCE 1860

Reconnue pour son savoir-faire en Haute Horlogerie et Haute Joaillerie, Chopard est célébrée pour son audace créative et sa conception d'un luxe éthique et responsable. Fière de ses valeurs et de ses traditions, notre Maison insuffle son esprit de famille dans ses relations avec ses employés comme avec ses clients, œuvrant à offrir une expérience de marque extraordinaire.

Chopard peut s'appuyer sur un vaste réservoir interne d'expertise et de savoir-faire réunissant plus de 45 métiers différents tant dans la tradition horlogère suisse, que la joaillerie.

Pour renforcer notre département Décoration, nous recherchons notre futur

Décorateur / Angleur (H/F)

Votre mission consistera à assurer le processus de décoration et d'anglage lime et micromoteur sur les pièces de nos mouvements dans le respect des délais, de la qualité et des normes de sécurité.

- Réaliser l'anglage et le polissage des angles, l'étirage des pourtours et le polissage des moulures
- Réaliser l'adoucissage, le trait tiré, le microbillage et le poli bloqué
- Réaliser toute autre décoration développée à l'interne
- Assurer l'autocontrôle

Vous avez une expérience de 5 ans dans la décoration de petits composants horlogers haut de gamme et de l'anglage à la lime. Disposant d'une bonne acuité visuelle et d'une excellente dextérité, vous savez travailler de manière autonome, tout en privilégiant le travail d'équipe. Vous êtes flexible et aimez la polyvalence. Le perlage est une technique que vous connaissez et/ou avez pratiquée, ce qui constituerait un avantage.

Si vous vous reconnaissez dans cette description de poste, nous attendons volontiers votre candidature que vous voudrez bien nous faire parvenir au travers de notre site internet à l'adresse suivante:

<https://www.chopard.com/intl/careers>

Il ne sera pas répondu aux personnes dont le profil ne correspondrait pas à l'annonce.

Chopard Manufacture SA
Ressources Humaines - Rue des Moulins 20 - 2114 Fleurier



LA CÔTE-AUX-FÉES

Tél. 032 865 10 94

Chaque samedis midi

Filets de perche Fr. 24.-

Menu du dimanche Fr. 48.-

Plat du jour
ou pâtes du jour Fr. 18.-

Horaires : ouvert 7/7 de 9h à 14h
Vendredi et samedi en soirée 18h-22h



Restaurant des communes Rochefort

Famille Götz Matthieu et Béatrice
032 855 20 45
www.restaurant-des-communes.ch

Vendredi 27.05 le soir

Samedi 28.05 midi et soir

Dimanche 29.05 midi

Les asperges

Tartare, feuilleté, asperges tièdes
Suprême de poulet Argenteuil, crêpes
De plus amples informations sur notre site : onglet.suggestions/quinzaines

Tous les lundis et mardis soir
nos tartares de bœuf à 50%



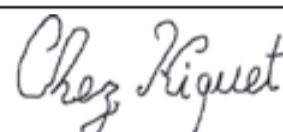
LES PETITES Fauconnières
BUVETTE

À deux pas du Creux du Van,
entre Provence et Couvet

Cherche

Serveuse/veur
de juin à septembre

tél. 032 863 31 22
ou 076 216 52 36



Boucherie
Traiteur
Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Côtelettes de porc fraîches

Fr. 13.-/kg

du jeudi 19 au mercredi 25 mai inclus
le goût du vrai

DE MARZO

Peinture - Plâtrerie - Isolation périphérique
Brevet fédéral

CHERCHE PEINTRE

avec expérience pour compléter son équipe.

Une notion de pose d'isolation périphérique
serait un atout.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Tél : 079 615 71 13

ou par mail rocco.demarzo@bluewin.ch



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic
Suter sàrl

2126 Les Verrières
079 320 88 15

suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch



EMS Les Sugits

Rue de l'Hôpital 31 - 2114 Fleurier
Tél. 032 862 13 00
e-mail : EMS.LesSugits@ne.ch



Entrée en fonction : de suite ou à convenir

L'établissement médico-social Les Sugits à Fleurier est un lieu de vie d'une capacité de 53 lits qui accueille des personnes âgées nécessitant une assistance.

Au sein de notre équipe du service de l'administration, nous recherchons à repourvoir par un contrat à durée indéterminée, de suite ou à convenir :

Le poste de référent-e RH

(à un taux d'occupation de 70 à 80 %, également en charge des autres tâches accomplies par le service de l'administration, de manière polyvalente)

L'EMS Les Sugits applique les conditions de travail de la convention collective de travail CCT Santé 21. Il est membre de l'anempa.

Si vous êtes intéressé-e et disponible, motivé-e à rejoindre une institution reconnue et dynamique, nous attendons votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, diplômes et certificats de travail) par courriel à EMS.LesSugits@ne.ch ou par courrier à l'adresse : EMS Les Sugits, direction, rue de l'Hôpital 31, 2114 Fleurier.

Contacts : pour tous renseignements, la direction de notre établissement se tient volontiers à disposition par mail ci-dessus ou par téléphone (032 862 13 00).



CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch



Entrepreneurs, artisans,
commerçants...

pour vos

offres d'emploi

pensez au

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Spéléo-club du Val-de-Travers Conférence publique et visite de la grotte des Rutelins

Dans le cadre du Spelaion Forum22 qui se tiendra du 9 au 28 juin aux anciens abattoirs à La Chaux-de-Fonds, les clubs de spéléologie du canton de Neuchâtel ainsi que l'ISSKA ont prévu plusieurs activités autour de leur passion du monde souterrain.



Grotte de la Baume située à la Prise-Fège.

Une conférence publique sur l'exploration de la grotte des Rutelins « Une grotte aux sources de l'Areuse » a lieu ce jeudi soir à espaceVal à Couvet, à 20 heures.

Les différents clubs spéléo de la région ont participé à l'exploration de cette grotte qui s'étend sur plusieurs kilomètres sous terre. De nombreuses images et vidéos, le tout complété d'anecdotes et d'explications sur cet univers mystérieux, seront présentées (entrée libre, chapeau à la sortie).

Le Spéléo-Club du Val-de-Travers convie à une visite familiale, ludique et gratuite à la grotte de la Baume située à la Prise-Fège (parking au Haut-de-la-Tour entre Saint-Sulpice et Les Bayards). Après une courte balade dans une forêt enchantée, les visiteurs auront l'occasion de découvrir cette cavité facile d'accès. Les plus téméraires pourront s'essayer à des techniques de progression sur corde. La sortie est ouverte à tous de 4 à 94 ans. Les casques seront fournis.

Pour la visite, vêtements pas trop dommages ainsi que de bonnes chaussures. Possibilité de faire un pique-nique sur place avec un barbecue à feu qui sera mis à disposition. Informations et plan d'accès : <http://www.speleo-svt.ch>

Le Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises organisera quand à lui plusieurs visites guidées de la grotte de la Cascade à Môtiers, le samedi 25 juin. Inscriptions nécessaires et informations : www.scmn.ch



Comm.

Bleu de Chine Au cœur de l'exil dernière conférence

L'exposition « Au cœur de l'exil » des peintures et sculptures de l'artiste québécois Jean Devost, à la galerie d'art Bleu de Chine à Fleurier, peut être découverte jusqu'au 29 mai.

Nous vivons une époque de grands bouleversements. Nous sommes confrontés quotidiennement à la détresse de milliers de personnes fuyant une vie impossible à supporter. Chez nous aussi, beaucoup peinent à vivre dignement.

Samedi à 19 h, quatre collaboratrices œuvrant à Médecins du Monde Neuchâtel viendront à Bleu de Chine pour une conférence « à huit mains » intitulée « Accès à la santé pour les populations précaires ». Chacune parlera de son champ d'action. Le point commun ? L'exil intérieur, celui des laissés pour compte de notre société nantie.

• Valentine Sardella, responsable programmes nationaux

• Liliana Imer, cocoordinatrice du projet « P.A.S.S. »

• Manon Ramseyer, coordinatrice du projet Maison et Santé

• Aline Forgirit, infirmière et coordinatrice projet « Accès aux soins pour les populations précaires en milieu urbain (sans-abri) ».

Plus nous serons informés, plus nous comprendrons notre réalité. Nous vous invitons à apprendre davantage sur la détresse qui nous entoure de très près tout en découvrant le travail poignant de Jean Devost.

Entrée libre, inscription souhaitée au 032 861 28 87 ou ioset@bluewin.ch

Vous trouverez toutes les informations pratiques pour cette exposition et les différentes animations programmées sur notre site internet www.bleudechine.ch.

Les galeristes,
Adriana et Philippe Ioset

Marie en musiques et en paroles

Samedi, à 17 h à La Chapelle aux Concerts de Couvet, l'Ensemble vocal Les Voc-à-Lises convie à un parcours en musiques et en paroles autour de la figure de Marie, avec des œuvres, entre autres, de Verdi, Tchaïkovsky, Grieg, Holst et Kodaly.

Au travers des siècles et des pays, du Moyen Âge à notre époque, de l'Europe de l'Est à l'Espagne et de la Scandinavie à l'Italie en passant par des chansons traditionnelles de Bavière, Les Voc-à-Lises proposent une palette d'hommages musicaux divers à la Vierge Marie, « Jardin de fleurs exquises et belles », selon les mots d'un chant populaire. Un programme aux multiples facettes allant d'un Ave Maria grégorien à une voix à

l'Ave Maria romantique à huit voix de Gustav Holst.

En ce mois de mai consacré dans l'église catholique à la Mère de Jésus par la prière et l'adoration, les œuvres musicales seront accompagnées de méditations du pasteur Karakash sur la présence et le rôle de Marie, depuis la crèche de la Nativité jusque devant la croix du Vendredi saint.

Composé de huit chanteuses professionnelles, l'Ensemble Les Voc-à-Lises a été fondé en 2007. Donnant régulièrement des concerts dans différentes régions de Suisse, c'est la première fois qu'il se produira au Val-de-Travers.

Entrée libre, collecte.



Lermite Revival

Samedi aura lieu un petit événement, presque inaperçu dans notre canton. Pourtant, pour la Fondation et les amis de Lermite, c'est un événement important. Il s'agit de « Lermite Revival », une petite cérémonie dans les lieux restaurés de la Coop à Bienne.

Pourquoi Revival ? En effet, le superbe (et dernier) grand vitrail de Lermite, « Paradis perdu », a été ressuscité après des années passées derrière des cartons et emballages et, finalement, derrière un stand de journaux.

Le vitrail, d'une longueur de presque 20 mètres, avait été commandité par l'avocat Francis Pelaton, alors président du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Bienne et ami de l'artiste. La particularité de cette œuvre est le fait que le visiteur peut l'admirer aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. La banque avait exigé que la lumière du jour pénètre dans le hall, et ainsi une grande partie de ce vitrail est transparente. Aussi, il y avait des prescriptions de sécurité à respecter. Lermite ne

se découragea pas devant les différentes exigences, au contraire, il a su les utiliser pour créer une œuvre que beaucoup de critiques considèrent comme le chef-d'œuvre de sa création en vitrail.

L'immeuble avait changé de mains pour devenir propriété de la Coop. Pendant des années, celle-ci s'opposait à libérer ce vitrail de tout encombrement, mais la lutte acharnée de la Fondation, surtout de notre ex-président et d'un architecte biennois, membre de notre conseil, a abouti, l'œuvre sera visible dans la cafétéria restaurée du magasin.

Au Vallon, nous avons les magnifiques vitraux de La Chapelle aux Concerts de Couvet, la première série de grands vitraux de Lermite, et à Bienne, il y a le dernier chef-d'œuvre. Si vous avez l'occasion de vous rendre dans cette ville en plein milieu du Roestigraben, allez l'admirer.

Ingrid Wilson, présidente de la Fondation Lermite

À ne pas manquer non plus

► La 63^e fête de district des musiques du Val-de-Travers, samedi à la salle des spectacles des Verrières, à partir de 16 heures.

► Chez la Danièle, aux Bayards, le vide-greniers (plantons, fleurs et balades à poney), ce samedi dès 9 heures.

► L'incroyable talent des danseurs de l'école Caro Danse, qui présentent leur spectacle, samedi (15 h 30 et 20 h 30) et dimanche (16 h) à la Salle de spectacles de Couvet.

► L'exposition de Robert Hainard, au Centre d'interprétation du Creux du Van à la Ferme Robert, les samedis et dimanches (du 21 mai au 24 septembre), de 10 h 30 à 17 h 30.

► Le vide-maison, ce samedi et dimanche, de 10 h à 15 h, à la rue de l'Areuse 2b, à Fleurier.

► Le concert du Chœur d'Hommes du Val-de-Travers, sous la direction de Jean-Claude Thiébaud, ce samedi à 20 h 15 (portes 19 h 30), à la salle Fleurisia de Fleurier.

Dernier concert de la saison pour les Évasions musicales

Pour célébrer sa réouverture saisonnière, le Musée « La Grange » invite la Cie Oxyde à jouer « À la recherche du Temps du Rêve », un spectacle présenté plus de 100 fois en Suisse et ailleurs devant un public enchanté.

Au son envoûtant du didgeridoo, des flûtes et des percussions, les comédiens Patrick Mohr et Olivier Sidore, deux passionnés d'Australie, racontent, dans une mise en scène captivante, les légendes anciennes du Serpent Arc-en-ciel Goorialla, de l'Oiseau-lyre ou encore du crapaud Tidalik, êtres mythiques qui peuplent les terres aborigènes.

Spectacle à découvrir en famille, dimanche 22 mai, à 11 h. Durée approximative d'une heure et sur réservation. Entrée gratuite pour les enfants.

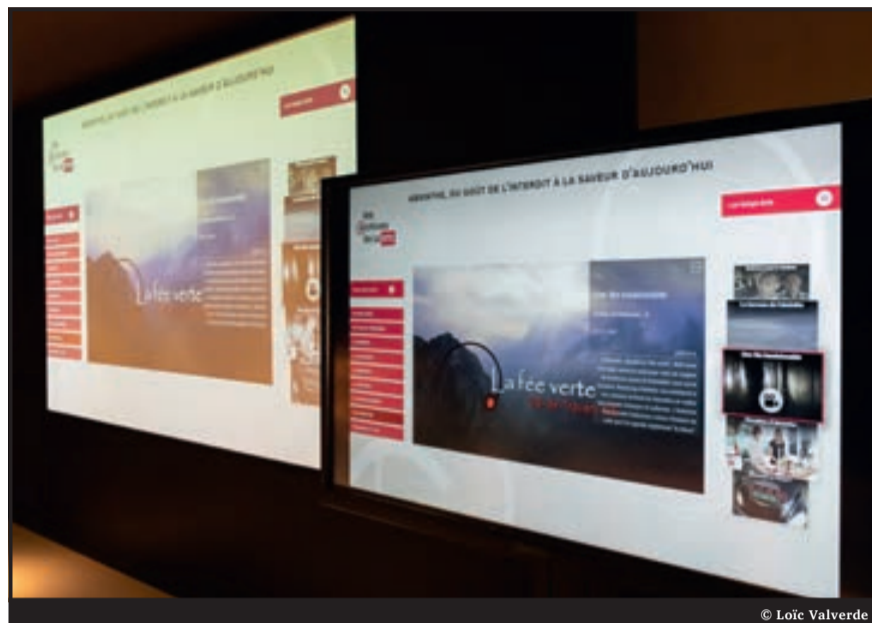
Comm.

Le Musée de l'art aborigène australien « La grange » rouvre le 20 mai pour la prolongation de son exposition temporaire « Voyage across Aboriginal Australia. Founders' Favourites », un étonnant voyage pictural à travers l'Australie aborigène.

Patrimoine

MABS : totem mémoriel d'un produit et d'une région

Une vingtaine de personnes étaient présentes, samedi dernier à la Maison de l'absinthe à Môtiers, pour l'inauguration, dans le cadre de la nuit des musées, du « totem » des archives de la RTS, une première en Suisse romande. Un terminal audiovisuel qui regroupe plus de vingt heures d'archives concernant l'absinthe depuis 1941 à nos jours, et qui, au-delà de relater l'histoire d'un produit, retrace celle contemporaine d'une région.



« Émotion et fierté », telles étaient les premières impressions de Yann Klauser, samedi soir, à l'heure d'inaugurer la borne « totem » des archives de la RTS de la Maison de l'absinthe (MABS). Le directeur de la MABS était « ravi » d'accueillir une « crème régionale » d'une vingtaine d'amoureux du Val-de-Travers et d'amateurs d'absinthe, pour cette première pour un musée en Suisse romande. En effet, il s'agissait de la première installation de ce terminal audiovisuel par la RTS qui permet de mettre en valeur le patrimoine radiophonique et télévisuel romand. Celui placé à la MABS recueille 91 documents d'archives, dont 75 vidéo et 16 audio, concernant l'absinthe, s'étalant de 1941 à aujourd'hui et répartis en différentes thématiques, comme « divin nectar », « temps forts », « prohibition » ou « commercialisation ». Un ensemble de documents qui représente environ 20 heures d'archives.

La genèse de ce projet de la MABS débute en 2019 lors d'une projection publique organisée par les archives de la RTS à Fleurier,

lorsque Yann Klauser apprend par les collaborateurs de la télévision romande que de nombreux documents liés à l'absinthe existent. « Ceci n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd », reconnaît le directeur de la MABS qui prend alors contact avec le service des archives dans l'idée d'un projet visant à les réunir. Après deux ans de travail de recherche, aussi impacté par la pandémie, la MABS a pu ainsi inaugurer, en « présentiel », cette borne qui compile des extraits de reportages et d'émissions, et qui relate l'histoire du produit phare du Val-de-Travers. Des témoignages et des traces désormais préservées pour les générations futures.

Histoire d'une région également

Ce corpus d'archives contient de nombreuses « perles », comme les personnes présentes ont pu s'en apercevoir lors de la projection de quelques séquences. Des reportages, encore en noir et blanc, où les journalistes de la TSR interrogent les habitants du Val-de-Travers sur

les clandestins et la prohibition d'alors, l'entretien avec un fabricant d'alambics qui dit que ses meilleurs clients sont ceux ayant été saisis, ou la « descente » de la régie fédérale des alcools chez Roger Vacher-Bähler à Fleurier, « le coup des trois cheminées », s'est écrié un invité, ont notamment fait rire les spectateurs. D'autant plus que les intervenants de ces archives étaient connus de l'assemblée ou que des personnes se revoyaient à l'image. Comme ce fut le cas pour Pierre-André Delachaux, présent, et qui en historien du Val-de-Travers a été souvent interrogé par la télévision. Plus que le produit interdit, ce sont les gens du Vallon qui sont mis en valeur.

Du visionnage de ces quelques extraits, il en ressort qu'au-delà de faire l'histoire de l'absinthe, c'est une partie de celle du 20^e siècle au Val-de-Travers qui est retracée. Tant chaque archive présentée offre à voir l'identité d'une vallée marquée par cette période d'interdiction de l'absinthe, de sa production clandestine, et où l'on aime le goût du secret et de l'interdit. « L'identité du Val-de-Travers passe en grande partie par ce produit », estime Yann Klauser, très heureux de proposer un nouveau support didactique qui s'inscrit dans le développement continu de la MABS. Un « totem » qui permettra aux visiteurs de découvrir, voire de redécouvrir, 80 ans d'archives audiovisuelles liées à l'absinthe. Et pourquoi pas à des visiteurs vallonniers, car ces documents, dont les invités n'ont pu voir qu'une infime partie, relatent leur histoire et une période de vie de leur collectivité.

Gabriel Risold

Le rôle de l'ombre de la protection civile

La semaine passée, nous sommes revenus en détail sur l'incendie qui a touché les immeubles 3 et 3A de la rue du Pont à Fleurier. Durant toute la journée du 10 mai, pompiers, ambulanciers, policiers, service forensique et agents de sécurité publique étaient notamment sur les lieux. Il est important de dire également quelques mots sur le rôle de la protection civile dans ce type d'événement. Trois personnes ont été engagées pour gérer le ravitaillement des intervenants lors de l'opération.

Relogement et aide d'urgence

Celle-ci a commencé à 13 h 15 et elle s'est poursuivie jusque dans

la nuit (surveillance de l'incendie). Il était donc primordial de fournir boissons et repas durant ces longues heures d'intervention. Par ailleurs, la protection civile est directement entrée en action pour prendre en charge les habitants qui ont dû être relogés. Ce travail a été mené en collaboration avec le secrétariat de la protection de la population qui a fait le lien avec espaceVal (hébergement d'urgence) et le Guichet social régional (GSR). Lorsque des citoyens ont tout perdu dans un incendie, une aide d'urgence peut leur être accordée par le GSR. Cette aide permet notamment de refaire les cartes d'identité et de retrouver rapidement quelques « indispensables » de ce type.

Ukraine : le canton à l'écoute des personnes et familles d'accueil

À ce jour, 848 réfugiés en provenance d'Ukraine vivent dans le canton de Neuchâtel. La grande majorité (plus de 80%) sont hébergés chez des personnes ou familles d'accueil. Pour faciliter la cohabitation et témoigner le soutien du Conseil d'État aux accueillants, une rencontre en visioconférence est organisée le 30 mai prochain à l'attention des personnes et familles accueillantes.

Une adresse de courriel spécifique (fah.ukraine@ne.ch) est d'ores et déjà disponible pour récolter toutes les questions.

Comm.

Concert post-covid pour l'Union Instrumentale de Fleurier



Samedi dernier, l'Union Instrumentale de Fleurier avait retrouvé son public à la salle Fleurisia pour son premier concert annuel post-covid.

La direction a été assurée par Patrick Erard et les morceaux ont été présentés avec humour par Louis Allisson. Le public a été enchanté par les prestations musicales, entre autre Frank Sinatra Medley, Cats, Heal the world et Blow the trumpet avec, un beau trio de trompettes, de Noëllie Currit, Quentin Di Meo et Arnaud Bobillier.

À cette occasion, Vanessa Schneiter a été félicitée pour 35 ans de musique. La soirée a été un succès et elle s'est terminée aux aurores.

L'Union Instrumentale se produira ce samedi à l'occasion de la fête de district qui a lieu aux Verrières.

Portes ouvertes de l'atelier Pitchoune à Fleurier



Les portes ouvertes de l'Atelier Pitchoune à Fleurier, samedi dernier, ont notamment mis en confiance les parents de futurs pitchounes !

Règlement de comptes pour la famille Mesnard aux Mascarons



Les premières représentations d' « Un air de famille », par le Groupe théâtral des Mascarons ont eu lieu, vendredi et samedi derniers, au théâtre de Môtiers.

La famille Mesnard, avec Aude, Natalia, Marie, Mike, Yves et Marc, attend son public afin de le faire sourire lors de cette comédie qui tourne en règlement de comptes !

À voir à la maison des Mascarons à Môtiers. Réservations sur répondeur au 079 633 48 25. Vendredis 20 et 27 mai ; samedis 21 et 28 mai à 20 h 30. Dimanches 22 et 29 mai à 17 h. Les vendredis et samedis : apéro dès 19 h.

Matou dans le collimateur

Niels Rosselet-Christ est allé au bout de ses convictions en portant une motion visant à abolir les tirs de chats harets dans le canton de Neuchâtel. Souvent incompris, parfois moqué et dans le collimateur de certains partis, l'élu UDC du Grand Conseil n'a pas reculé malgré le manque de considération accordée par bon nombre de ses collègues à ce sujet. Sans surprise, sa motion a donc été balayée par 63 voix contre 12 « oui » et 19 abstentions lors de la session du 4 mai. S'il regrette cette décision, il tente de l'expliquer tout en pointant d'autres urgences dans l'immédiat.



Niels Rosselet-Christ garde le sourire et l'envie de défendre les causes qui lui tiennent à cœur, malgré le rejet de sa motion sur les chats harets.

« Le résultat du vote a été clair. Le Grand Conseil a exprimé un refus marqué pour ma motion et je ne vais pas revenir à la charge dans l'immédiat. Je sais reconnaître les choix démocratiques qui sont faits même lorsqu'ils ne me donnent pas satisfaction. » Bon joueur, Niels Rosselet-Christ met donc ce combat temporairement entre parenthèses pour se concentrer sur d'autres enjeux. « Il y a d'autres urgences politiques comme la suppression de l'impôt sur les successions (une motion en ce sens a été déposée par l'UDC et sera débattue lors de la prochaine session) et la préservation des terres agricoles. Des propositions en termes de sécurité et de pouvoir

d'achat vont aussi être formulées par le groupe UDC ces prochaines semaines. » Il y a donc du pain sur la planche.

Le poids des convictions face aux luttes partisans

La planche des chats harets, sur laquelle il s'est avancé ces derniers mois, était quant à elle particulièrement savonneuse. S'appuyant sur une pétition lancée par Tomi Tomek, de SOS Chats Noiraigue, le Vallonnier n'a pas hésité à partir seul sur ce chemin glissant. « C'était le fruit d'une longue réflexion personnelle et j'ai porté cette motion en mon nom propre. Mon parti était divisé sur la

question. Une petite moitié a voté pour et l'autre s'est abstenue. Pourtant, beaucoup de politiques ont fait l'amalgame et ont parlé de motion émanant de l'UDC. » Cet amalgame supposé a certainement poussé certains membres du Grand Conseil à ne pas soutenir ce texte. Quand les luttes partisans deviennent plus importantes que les convictions, est-ce encore une bonne façon de faire de la politique au nom du peuple, pourrait-on se demander.

« Une croisade contre les chats »

« À la base, j'e n'imaginai pas que cette question du tir des chats harets allait prendre une telle ampleur. Aujourd'hui, il y a très peu de tirs pratiqués (une quinzaine ces trois dernières années) et c'était avant tout un acte symbolique de l'abolir. Cela aurait aussi été bénéfique pour les dépenses publiques. Ce sont les gardes-faune qui sont habilités à tirer les chats harets et ils sont payés par l'État pour le faire. Avec ma motion, cette tâche de régulation serait restée uniquement en mains d'associations privées qui utilisent des méthodes plus douces. Mais force est de constater qu'une croisade contre les chats a été menée. » Niels Rosselet-Christ insiste en soulignant que ces associations luttent déjà contre la prolifération depuis plusieurs années. Ainsi, l'intervention des gardes-faune n'est pas indispensable.

Des débats virulents

Selon lui, les résultats obtenus sont bons car le nombre de chats

errants a chuté depuis qu'elles font des stérilisations dans les fermes et qu'elles placent les éventuels minets esseulés dans des lieux d'accueil comme SOS Chats Noiraigue. À l'évidence, son message n'a pas été entendu et les débats ont parfois été âpres lors de la session du 4 mai. « Apparemment, c'est un animal qui crispe les débats. Je regrette simplement qu'aucun argument concret ne m'ait été opposé. Le Conseil d'État, à majorité PLR, ne s'est d'ailleurs pas prononcé contre ma motion. La gauche, et surtout les écologistes, ont eu des prises de parole particulièrement virulentes. Ils estiment que le chat haret est responsable de la mort d'énormément d'oiseaux. Je leur ai présenté des études démontrant que son impact est minime sur la faune mais ils n'ont rien voulu entendre. »

Défense de l'agriculture

L'homme de 32 ans regrette également certaines incompréhensions qui ont entouré sa prise de position. « Des personnes ont pensé, à tort, que je m'attaquais aux chasseurs et aux agriculteurs. Pas du tout ! Au contraire, ce sont deux causes pour lesquelles je me suis toujours battu politiquement. Je rappelle que je suis fils d'agriculteur et membre du parti agrarien. Je profite pour dire ici que je ne suis pas spécialement connu pour être écolo et encore moins pour être antispéciste. Je mange de la viande et je défends l'agriculture. J'ai simplement une sensibilité personnelle pour la cause des chats. C'est tout. » Pour le moment !

Kevin Vaucher



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 10 mai : à 13 h 13 à Fleurier, extinction d'un feu de cuisine avec le renfort du département de premier secours 1 de Neuchâtel, en collaboration avec la police neuchâteloise et les services communaux suivants: service d'ambulance, protection civile, service de sécurité de proximité, espaceVal et le personnel administratif du dicastère de la protection de la population.

Dimanche 15 : à 9 h 44 à Buttes, aide au portage en collaboration avec les ambulanciers et Rega ; à 13 h 02 à Travers, extinction d'un feu de végétation/surface en collaboration avec le personnel du train d'extinction et de sauvetage (TES) de Bienne.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

COURSE À PIED



Toda Mas proche du sacre en Catalogne



Alix Toda Mas est intraitable quand il s'aligne sur une course en Catalogne.

Le plus Catalan des Vallonniers, Alix Toda Mas, a participé à la deuxième épreuve de la Coupe catalane d'ultra-trail le week-end dernier. Déjà vainqueur de la première manche en avril, le Covasson a confirmé sa domination en s'imposant sur un tracé long de 66 bornes et très montagneux (3200 mètres de dénivelé positif). Il a laissé 6 h 49 s'écouler avant de franchir la ligne d'arrivée. Son dauphin, Isaac Salvat, a été relégué à plus de vingt minutes derrière lui. Dans son état de forme, le Vallonnier d'origine catalane pourrait bien remporter le titre final de cette épreuve. Il reste une étape à disputer. Attention toutefois à bien négocier les prochains mois puisque cette étape n'arrivera pas avant octobre prochain. Elle aura lieu à Garrotxa, dans les pré-Pyrénées espagnoles.

Quel instrument choisir ?



Du violon ? De la guitare ? Du piano ? De l'accordéon ? De la batterie ? Les portes ouvertes du Conservatoire à Fleurier, samedi dernier, ont permis de s'essayer à plusieurs instruments afin de faire son choix pour une future inscription !

Aventure Outre-Sarine À la rencontre d'une classe suisse allemande

Vendredi 13 mai était un jour de chance pour le groupe d'allemand 11A2 du collège Jean-Jacques Rousseau. Les élèves sont partis toute la journée dans le canton de Berne afin de retrouver leurs correspondants suisses allemands. L'excursion les a menés à Riggisberg pour découvrir l'école de la classe partenaire et s'initier, en suivant

l'instruction de leurs camarades, à une Flash Mob et une chorégraphie avec des ballons de basket. Le programme de l'après-midi était une chasse aux trésors à Berne en groupes bilingues. C'était une belle aventure et l'occasion de tester ses connaissances en allemand sur le terrain.



HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI

08 H 00 - 12 H 00 / 13 H 30 - 17 H 00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch



Piscine des Combes Un Cargo prêt à larguer les amarres

Durant la saison estivale de la piscine des Combes, Michael Farruggio et Alexandre Priolo entreprennent de tenir durant la fin de semaine le Cargo-bar. Un bar-container proposant une animation et un service complémentaire à celle de buvette de la piscine, et souhaitant attirer les Vallonniers pour diverses soirées musicales. Rencontre et description du projet.

En ce mardi en fin d'après-midi, il fait bon sous le soleil printanier du Vallon et l'on peut aisément ima-

d'ouverture la présence de Raph Claw comme DJ et des tartares comme restauration. « Nous sommes



giner la future ambiance autour du Cargo-bar. Par terre de copeaux de bois, barils pour tables, palettes comme canapés et quelques plantes pour une atmosphère tropicale, on a le sentiment que l'endroit a tout pour être le « Miami-sur-Boveresse » durant les week-ends de cette saison estivale. Michael Farruggio et Alexandre Priolo s'esclaffent de rire. « La marina du Val-de-Travers ? » relance le premier cité, en souriant. « Non, nous souhaitons une ambiance de détente pour tout le monde ». Toutefois, l'aspect festif sera indéniable comme ce soir dès 17 h 30 et jusqu'à minuit avec pour le premier jour

surpris en bien pour cette première soirée, nous avons eu 80 réservations », relève Alexandre Priolo, en espérant que la météo soit au rendez-vous.

Le « beau temps », c'est ce qui déterminera les futures ouvertures du Cargo, qui se veut comme son sous-titre l'indique un « bar et club estival » et qui est également un peu à la base du projet des deux amis. « Michael a eu cette idée qui mijotait dans sa tête depuis longtemps », image Alexandre Priolo, entrepreneur dans le domaine électrique et de la téléphonie. Une idée qui date de « quelques mois avant le Covid »,

comme nous le dit Michael Farruggio, lui aussi entrepreneur mais dans le domaine informatique, et qui part du constat que lors des beaux jours, les gens ont tendance à être attirés par les rives du lac pour profiter des fins de journées. Certes, au Val-de-Travers, les belles terrasses sont nombreuses, mais rien de comparable au concept d'un bar « de plage » avec animation musicale, alors pourquoi pas le créer ?

Deux couples d'amis

Passée la période compliquée des restrictions sanitaires, les deux amis et leurs compagnes entreprennent de mettre sur pied ce projet, mais avec l'idée de le concrétiser, non pas à la piscine des Combes, mais « de l'autre côté de la rivière » où un terrain communal est disponible. « Le conseiller communal, Eric Sivignon, nous a fait comprendre qu'avec les démarches administratives et les autorisations, cela prendrait beaucoup de temps et a suggéré de rencontrer les responsables d'espaceVal pour faire quelque chose ici, à la piscine des Combes », relate Michael Farruggio en reconnaissant que cela est peut-être pour le mieux. Un cadre magnifique, peu de voisinage et une proximité avec « le seul point d'eau » du Vallon durant l'été qui constituent assurément des avantages. L'installation du Cargo s'est faite en excellente entente avec la direction de la piscine et le nouveau bar se veut le complément de la buvette actuelle. Un espace qui permet aussi aux personnes de prolonger leur après-midi dans la bonne humeur. « Je pense que c'est un plus pour la piscine », note Alexandre Priolo, en ajoutant que les retours de la population et sur les réseaux

sociaux ne sont que positifs. Et les deux amis soulignent les très bons rapports qu'ils ont avec tous les différents ayants droit de cité, comme la Commune de Val-de-Travers ou le centre sportif d'espaceVal.

La gestion du Cargo-bar sera durant cette saison allant de mai à septembre, assurée par les deux couples d'amis et quelques proches, raison pour laquelle pour l'instant le lieu ne sera ouvert qu'une semaine sur deux. « On ne veut pas se griller ! Nous avons aussi des vies professionnelles et familiales », reconnaissent-ils. Côté investissement, les deux copains avouent en rigolant avoir « deux mécènes », eux-mêmes, et pour un coût qui s'élève à « pas mal », sans vouloir en dire plus. Depuis l'adolescence, Michael Farruggio a une petite expérience de l'événementiel, et après avoir convaincu son ami, ils ont investi dans un container d'occasion qu'ils ont entièrement rénové avec tous les éléments nécessaires pour un bar, objets de cuisine, machine à laver ou frigidaires. Tout comme ils se sont assurés d'être en règle avec les normes sanitaires et de sécurité. « Il faut oser et se lancer », estime Alexandre. « Et, j'ai la passion de l'organisation », ajoute Michael, tout sourire. Les deux compères n'espèrent pas faire fortune, mais rentrer dans leurs frais, d'ailleurs ils affirment que la liste de prix se veut accessible et en ce qui concerne la restauration, ils prévoient de faire appel aux boucheries et aux restaurants locaux. Un souhait de proximité qui transparait à leur écoute, d'où leur imbrication à Absinthe en fête ou à la fête de la piscine le 2 juin où le Cargo sera cédé au VBC Valtra.

Programme « au fur et à mesure »

Le soleil de 17 h commence à taper et vient le moment de la question embarrassante. L'animation du Val-de-Travers doit-elle véritablement passer par des acteurs privés et non pas des professionnels du secteur ? « C'est une bonne question », admet Michael Farruggio, qui analyse que ce type d'offre manquait au Vallon. « Nous avons eu cette idée, mais peut-être que d'autres personnes la reprendront par la suite ». Le but des deux « saltimbanques » est surtout de donner envie aux gens de sortir et de profiter de la belle saison, un peu comme ils l'avaient déjà fait dans l'ancienne auberge de Noiraigue en organisant des « afterworks » qui avaient rencontré un certain succès.

Ainsi, les deux amis ne se fixent pas d'objectif précis et ne cherchent qu'à faire vivre le Val-de-Travers. Côté programmation, ils reconnaissent être en contact avec plusieurs DJ et groupes de différents styles musicaux et souhaitent également consacrer plusieurs dimanches à des « journées familles ». Néanmoins, le programme de l'été s'établira « au fur et à mesure » selon la météo et sera communiqué sur les réseaux sociaux et le site d'espaceVal. Quoi qu'il en soit pour son ouverture le Cargo aura le beau. Un temps ensoleillé qu'on lui souhaite pour les futurs mois, car un tel projet mérite de rencontrer son public. La « Marina » du Vallon ? En fin de compte pourquoi pas, mais toujours dans l'esprit propre au Val-de-Travers et cela est le cas.

Gabriel Risold

Miraculé par deux fois !

Roland Jaeger est âgé de 80 ans. Il est en bonne santé, il peut faire du sport et il vit tout à fait normalement. Il vit, c'est la partie la plus importante de la phrase précédente. Car il aurait parfaitement pu passer de l'autre côté du tunnel il y a quelques années. Mal en point et déjà condamné par beaucoup, il attendait désespérément une transplantation du foie lorsque l'organe tant attendu est arrivé, juste à temps. Le Covasson a été sauvé une seconde fois pendant l'opération lorsque son cœur s'est arrêté et qu'il a fallu pratiquer un massage cardiaque à même le cœur. Témoignage.

Lorsque j'arrive chez Roland Jaeger et sa femme Anne-Marie, l'homme est fringant et la poignée de main est solide. Une certaine excitation semble même l'animer, comme s'il fallait rapidement qu'il me dise quelque chose. On s'assoit et je l'écoute : « Après ce que j'ai vécu, je peux parler en tant que témoin privilégié en quelque sorte. » Pour lui, tout est parti d'un simple contrôle médical. « J'ai l'habitude de dire que je passais le service des 50'000 kil lorsque tout a commencé. Mon médecin a fait un check-up et j'avais demandé de mettre l'accent sur le foie car j'ai attrapé une hépatite B en 1962 (à 20 ans). On m'a alors décelé une autre hépatite. La D ! »

« Ce sera fini pour vous »

De manière très frontale, le corps médical lui a précisé qu'une hépatite B ne se soignait pas et qu'elle allait donc entraîner une cirrhose hépa-

tique puis un cancer du foie. « Et après ce sera fini pour vous m'a-t-on dit ! On m'a aussi indiqué qu'il faudrait vraisemblablement imaginer une greffe dans le futur. J'ai fait des bilans tous les deux mois à Genève pour suivre l'évolution. Jusqu'au jour où j'ai craché du sang car toutes les varices avaient sauté. » Ça peut paraître cru mais c'est comme ça que ça se passe, n'enjolivons pas les choses. Parti en urgence à Genève, Roland Jaeger a subi transfusion sur transfusion. De la colle biologique a aussi été utilisée pour colmater les varices. C'était le 17 février 2002. La greffe est intervenue seulement deux mois plus tard alors que le Vallonnier était dans le coma et proche du point de non-retour.

Un tunnel de lumière

« Cette attente était interminable. J'étais monté à 104 kilos en rétention d'eau. Plus rien ne fonctionnait.

Mon médecin m'a dit que mon foie n'était plus qu'à 10% de ses capacités lorsqu'il m'a été retiré. » Le rapport médical précise que le foie du donneur est arrivé « in extremis » pour sauver Roland Jaeger. « Plus tard, l'infirmière m'a confié qu'elle ne pensait pas que j'allais passer cette nuit-là. D'ailleurs, je me suis vu traverser un long tunnel noir avec une très forte lumière à l'horizon. Je courais pour y arriver mais je n'ai jamais atteint la lumière. Ça voulait dire « qu'il » ne voulait encore pas de moi. » L'organe est donc tombé à point !

Accident mortel en Suisse alémanique comme source ?

Personne n'a jamais su d'où est miraculeusement tombé ce foie salvateur. Mais comme il y avait eu un grave accident mortel en Suisse alémanique ce jour-là, il se peut que les deux choses soient liées selon le couple du Val-de-Travers. « Et le 18 avril dernier, j'ai fêté les vingt ans de ma transplantation, vous vous rendez compte d'où je reviens ? » La question est d'autant plus légitime qu'il a fait un arrêt cardiaque durant l'opération et que le chirurgien a dû relancer le cœur directement à la main pour lui sauver la vie une seconde fois. Roland a pris le temps de... serrer la main de son chirurgien en guise

de remerciement et il a aussi écrit une lettre à la famille du donneur. C'est SwissTransplant qui a joué le rôle d'intermédiaire, comme le don d'organe est anonyme.



Le calme et la verdure accompagnent désormais la vie du double miraculé de Couvet, Roland Jaeger.

Une liste d'attente « de la mort »

« Je ne me dis pas que je vis avec le foie d'un autre, je me dis simplement que je suis allé à Genève comme si j'allais au garage pour faire un échange standard de carburateur », philosophe-t-il. Heureusement pour lui, le mécanicien a été bon. L'opération a quand même duré 11 heures, avec l'alerte de l'arrêt cardiaque. « Et puis la colle biologique à deux composants,

utilisée pour colmater les varices, avait traversé l'estomac et collé mon foie de l'autre côté. » Hélas, comme dans tout bon garage, il y a une liste d'attente pour bénéficier d'un don d'organe en Suisse. Ils étaient plus de 1000 à y figurer en 2021. Cette même année, environ 450 personnes ont été greffées à la suite du décès d'un donneur et 125 autres ont reçu un organe d'une personne vivante. On le voit, il y a clairement un manque de donneurs par rapport aux besoins actuels.

Ce que change la votation du 15 mai

Dimanche passé, nous avons voté sur la modification de la loi sur la transplantation. Le texte proposait de passer au consentement présumé, c'est-à-dire que toute personne serait considérée comme donneuse d'organes. Sauf si elle a exprimé de son vivant son souhait de ne pas l'être. Cette proposition a été acceptée par 60.2% des Suisses. Avant ce « oui » du peuple, il fallait faire la démarche de se déclarer donneur de son vivant pour être considéré comme tel. Ça va donc tout prochainement changer et c'est, ma « foie », plutôt positif pour ceux qui patientent sur liste d'attente depuis longtemps. Kevin Vaucher

Très courtisée cinquantenaire

Dimanche dernier, une messe un peu spéciale a donné le coup d'envoi des festivités autour du 50^e anniversaire de l'église catholique de Fleurier. Notre-Dame de l'Assomption a fait le plein de « courtisans et courtisanes » pour l'occasion. Quarante-vingts membres du Chœur des Céciliennes étaient présents pour enrichir cette rencontre de leurs voix. De l'eau bénite, un peu spéciale, était là pour apaiser leur « instrument vocal » après la messe.

Carole Babey, présidente du Conseil de paroisse, a ouvert ce moment de rassemblement l'esprit apaisé. Les 250 places de l'église catholique avaient toutes trouvées une paire de jambes en cette matinée dominicale. Des chaises ont même été installées à la hâte sur les côtés pour satisfaire tout le monde. Dans la salle d'à côté, plusieurs personnes étaient déjà en train de préparer l'apéritif

timité pour pouvoir le faire. Suivez mon regard, aurait-on pu ajouter.

Pierre Gertsch, un « bâtisseur d'amour » ?

Dans la réalité, les relations entre individus et entre pays sont très fragiles. « Si une personne grandit sans amour alors ce manque se transformera en



L'église catholique de Fleurier était bondée dimanche matin pour la messe des Céciliennes.

© Loïc Valverde

dînatoire servi après la messe. Avec la météo du jour, des tables avaient été installées dans le jardin extérieur par Jacques Loosli et d'autres « petites mains ». Le centre espagnol du Vallon avait préparé de beaux plats de victuailles pour rassasier les estomacs. L'un avait la forme de poisson et un autre celui d'un papillon. Fallait-il y voir un signe ?

Suivez mon regard

Car dans l'église, cette messe enrichie des voix des Céciliennes allait prendre de la hauteur. Carole Babey a commencé par rappeler quelques éléments historiques sur la belle du jour, Notre-Dame de l'Assomption. Et puis c'est le représentant de l'évêque, Romuald Babey, qui lui a emboîté le pas pour évoquer plus spécifiquement le rôle des Céciliennes dont la création remonte à 127 ans. Une douzaine de chants ont agrémenté les prises de parole du père Charles Olivier. Dans son discours, on a retrouvé plusieurs fois des éléments qui faisaient écho avec l'actualité. « Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple », aurait lancé Jésus lors de son dernier repas avec ses disciples. Sous-entendu, je le serai quoi qu'il arrive et pour tout le monde. Peu importe les personnes pensant pouvoir décider du sort d'un pays et d'une communauté, sans légi-

colère, en frustration et en violence. Sans amour, notre vie n'a pas de sens et tout échec dans une relation fera très mal », a-t-il déroulé. Pas besoin d'aller chercher bien loin de nous pour donner du sens à ces quelques mots. En bout de ligne, on pourrait en déduire qu'il est important de prendre soin des lieux permettant la paix, comme peut l'être une église. Transposé à une échelle plus locale, on retombe sur Notre-Dame de l'Assomption, bâtie par l'architecte Pierre Gertsch. De par sa fonction d'unification, celle-ci valait bien un petit coup de rafraîchissement et quelques festivités pour passer le cap des 50 ans. La démonstration était faite !

L'autre eau bénite du Val-de-Travers

La parole de la fin est finalement revenue au Chœur des Céciliennes avec le chant « Jubilez, criez de joie ». Ça tombait à pic ! Carole Babey enchaînait justement avec l'annonce de l'apéritif dînatoire durant lequel des tablettes de chocolat ainsi que des bouteilles d'absinthe, floquées du logo du 50^e anniversaire, ont été dévoilées. Le nom de la « bleue » ? L'eau bénite ! Ça ne s'invente pas. Peut-être parce que certains arrivent à entrer en communion en l'ingurgitant ?

Kevin Vaucher

Dans l'habitacle

De journaliste à copilote de rallye !

Le Courrier vous a dressé le portrait du pilote de rallye vallonien Mathieu Wyttbach il y a quelques semaines. À cette occasion, il m'avait proposé de participer à l'un de ses entraînements pour me faire mieux « capter » les sensations et les responsabilités d'un copilote. J'ai immédiatement accepté sa proposition et j'étais assis à côté de lui quelques jours plus tard avec l'attirail du parfait copilote entre les mains. Ma mission : mieux vous faire comprendre ce qu'il y a derrière l'image parfois sulfureuse du sport automobile.



Mathieu Wyttbach contrôle mes notes et souligne de rouge les passages dangereux du parcours. Place au 3^e passage !

En ce jour de mai, j'arrive à peine à la carrosserie Wyttbach que je me retrouve avec la « mallette de copilote » entre les mains. Un crayon de papier (pour pouvoir effacer si besoin), des stylos de couleur (pour indiquer les dangers en rouge et remettre au propre en noir, question de visibilité) et un cahier de notes officiel pour le rallye me seront très utiles pour cette petite envolée d'essai. « On va aller sur une route un peu sinueuse où il n'y a pas beaucoup de circulation. Ce n'est pas forcément pour pouvoir rouler vite mais c'est pour ne pas déranger et ne pas être dérangés. » Pour faire une bonne reconnaissance sur un rallye officiel, il n'y a pas besoin de rouler vite. Premier enseignement de la journée.

« Je connais la route », ainsi soit-il Mathieu !



Mathieu Wyttbach en train de mettre en place quelques astuces de pilote en vue de la reconnaissance. Ici le « coup de la toile ».

Quelques minutes plus tard, nous voilà assis dans sa voiture d'entraînement dotée d'un volant de course et de suspensions plus dures afin de bien sentir toutes les aspérités de la route. En traversant Couvet, on s'aperçoit que la chaussée a des airs de Verdun par endroits mais là n'est pas la question. Direction le Mont-de-Couvet où mon pilote Mathieu Wyttbach décide de s'arrêter. « C'est l'heure du lait mais ça ne devrait pas poser trop de problèmes, je connais la route et les paysans ». Ainsi soit-il ! « Cette place de stationnement en montée est typique d'un départ de spécial. À partir de là, je vais préparer mon poste comme je le fais avant une reconnaissance standard. » Il sort un

rouleau de toile et commence à les positionner à différents endroits du tableau de bord près du volant. Mais qu'est-il en train de nous préparer ?

Des bouts de toile qui peuvent nous sauver la vie

« Vous avez sûrement déjà remarqué que les volants de voitures de rallye ont une marque distinctive au centre. C'est un repère visuel permettant de savoir où est la position neutre (position de midi, pour aller tout droit). Je positionne des morceaux de toile par rapport à cette marque pour connaître l'angle de mes virages. Si mon volant atteint le premier bout de toile c'est un virage 5 (quasiment droit). S'il atteint le deuxième morceau c'est un virage 4 et ainsi de suite jusqu'à 1 (épinglé). » Tout s'explique ! Deuxième enseignement de la journée. On est parés pour commencer la reconnaissance qui se fait toujours en trois passages. Lors de la première, le pilote dicte les informations au copilote. Il estime l'angle des virages et la distance entre les courbes.

« Les distances exactes, on s'en fiche ! »

« Ce sont des estimations propres à chaque conducteur. Pour l'un ce sera 100 mètres et pour l'autre 250 mètres. Au final, aucun des deux n'aura peut-être raison mais on s'en fiche puisque ces indications doivent leur parler à eux. » Pendant ce premier passage, on roule doucement pour ne passer à côté d'aucun piège. On recule même parfois pour mieux estimer les dangers. Ce qui nous permet de glisser des informations sur comment négocier les virages. « Sors à fond » s'il n'y a aucun piège, « pas corde » s'il y a du gravier ou un nid de poule dans un virage et ainsi de suite. Lors du second passage, le copilote lit les notes tout en levant les yeux pour trouver ses propres repères. Par exemple la présence d'une souche entre deux virages. Ça lui permet de donner les indications au bon moment à son pilote.

Lire la route dans le bon tempo

À la fin des deux passages, les notes sont remises au propre puis on repart pour un troisième passage en conditions « réelles ». Les secousses deviennent alors d'autres repères permettant de lire la route au fur et à mesure de l'avancée de la voiture. Savoir repérer les virages à l'avance est primordial. Je dois donner les informations relatives au prochain tronçon de route lorsqu'on entre dans le virage précédent. Bref, je dois toujours avoir un coup d'avance sur le pilote pour qu'il n'ait pas à réfléchir une seconde au moment d'aborder la courbe suivante. Le rythme est élevé et il ne faut pas se loucher. Sur une course, une spéciale peut dépasser les vingt kilomètres et il ne faut jamais perdre le fil, sous peine d'être sanctionné immédiatement par une sortie de route.

Gagner des secondes là où les autres vont en perdre



L'astuce de pilote de Mathieu Wyttbach : il place des morceaux de toile à différents endroits du tableau de bord pour mieux calculer l'angle des virages lors de la reconnaissance.

Ce jour-là, nous ne sommes qu'en entraînement. Et pourtant, l'excitation nous gagne inéluctablement passage après passage. Plus je suis dans le bon tempo, plus on peut aller vite. Je comprends qu'une course de rallye ne se résume pas à « aller vite ». Il faut surtout bien lire la route et ses dangers en amont pour renseigner son pilote efficacement. Il faut gagner des secondes là où nos concurrents vont en perdre. C'est un jeu qui devient vite addictif et il faut savoir garder la tête froide. Un dernier coup de frein, une épinglé puis une accélération sur deux cents mètres et nous voilà à l'arrivée. Mathieu Wyttbach se dit étonné par mon aisance à le guider. Son pilotage a été parfait. Personnellement, j'ai compris que c'est une discipline bien plus subtile et complète que ce qu'elle ne laisse paraître à première vue. J'ai arrêté de calculer le nombre d'enseignements retenus durant cette journée tant il y en a eu. Au fait Mathieu, quel est notre chrono, on est sur le podium ?

Kevin Vaucher



SWISS
CANYON
TRAIL

LE GRUYÈRE
SWITZERLAND

3 juin
2022

SWISS CANYON TRAIL

DEFI
JEUNESSE SEVT

PROGRAMME

Individuel ou par équipe

Date : Vendredi 3 juin

Inscription: Sur place dès 16h30

Départs : dès 18h30 à EspaceVAL à Couvet

Équipes : 7 coureurs au minimum

Classement: L'équipe au complet doit passer la ligne d'arrivée

Prix par équipe : Par tirage au sort, si tous les coureurs ont fini la course

Inscriptions : CHF 10.- par personne

Ravitaillement : pour tous à l'arrivée

Remise des prix : 20h30

Animations pour tous : château gonflable, Zebrano sculptures de ballons, musique et cantine

Pasta Party ouverte à tous. 15.- adultes et 10.- enfants

CATÉGORIES

SWISS CANYON TRAIL
DEFI
JEUNESSE SEVT

Animation (Filles / Garçons)	...	- 2017	300 m	18 h 30
Filles D / Garçons D	2016	- 2015	700 m	18 h 45
Filles C / Garçons C	2014	- 2013	1300 m	19 h 05
Filles B / Garçons B	2012	- 2011	1900 m	19 h 20
Filles A / Garçons A	2010	- 2009	1900 m	19 h 40
Cadettes B et Cadets B	2008	- 2007	2700 m	20h00
Cadettes A et Cadets A	2006	- 2005	2700 m	20h00

VTT



Les joies et les peines du VTT

Le site de La Robella accueillait, le week-end dernier la deuxième manche de L'Hot-Trail Series 2022. 160 participants se sont mesurés sur la piste de VTT de descente de la station. Des passionnés et des professionnels venus de partout en Suisse, de France et d'Allemagne, ont mis le feu à la pente vallonnaise. Si la majorité des concurrents sont repartis avec le sourire, d'autres ont connu la chute. La Rega a notamment dû intervenir pour secourir un jeune tombé en plein cœur de la forêt. Cela fait partie des risques de la discipline et chacun doit composer avec.

La piste de descente de La Robella a été créée il y a environ 25 ans. Au début, le championnat de Suisse y faisait escale, avant que des courses plus populaires y soient organisées. Cette année, L'Hot-Trail Series rimait avec le retour du haut niveau sur les pentes de Buttes. « Il s'agit d'une manche de la coupe suisse de VTT de descente. On est content de recevoir à nouveau des professionnels d'excellent niveau », déployait le chef d'exploitation de la Robella Vincent Bouquet. Les places étaient d'ailleurs très cher pour y participer car une limite de 160 participants avait été fixée en raison du débit du télésiège. Que ce soit pour les entraînements



Près de l'Auberge des Fées, le site d'arrivée affichait complet.

du samedi ou pour les courses du dimanche, il ne fallait pas engorger la remontée mécanique.

Moins de trois minutes pour les meilleurs

De toute manière, il n'y avait plus un seul centimètre de terrain disponible pour accueillir des caravanes et des camping-cars supplémentaires sur le site d'arrivée. C'était bondé ! « C'était vraiment un gros week-end pour tout le monde, à commencer pour les bénévoles et les organisateurs. » Les préparatifs sur la piste ont commencé en milieu de semaine passée déjà. Il fallait garantir une sécurité maximale tout au long de la descente qui durait un peu moins de trois minutes pour les meilleurs. Une tâche pleinement remplie. « Il a aussi fallu gérer les spectateurs sur les points clés du parcours. Aucun problème n'a été signalé dans ce domaine. » Lorsqu'un descendeur arrivait à proximité d'un saut, un commissaire donnait un coup de sifflet pour prévenir le public de son passage imminent.

La Rega à la rescousse d'un jeune accidenté

Malgré toutes les précautions et les mesures de sécurité prises, le VTT reste un sport qui comprend des risques. Les chutes font pleinement partie de cette discipline et les athlètes doivent faire avec. Le parcours butteran n'a donc pas fait exception à la règle. « Les services de secours sont intervenus deux fois. Nous avons également dû demander l'hélicoptère de la Rega pour prendre en charge un concurrent tombé dans un passage en plein cœur de la forêt », témoigne Vincent Bouquet. Un médecin a été hélitreuillé sur place et le jeune homme accidenté a été transféré à l'hôpital par la route. La mâchoire et les côtes auraient été touchées. Les secours ont pu agir rapidement puisqu'ils avaient été prévenus de la tenue de l'événement et se tenaient prêts.

40 à 50 km/h par endroit

Plus de peur que de mal même si une chute à pleine vitesse peut laisser des traces. « Nous pouvons facile-



Les concurrents avaient de quoi se faire plaisir sur la piste de La Robella.

© Loïc Valverde

ment atteindre 40 à 50 km/h à certains endroits et il faut savoir rester maître de son vélo, y compris sur les sauts », relate Ludovic Pistat (67^e homme en 3'31) et Ewan Tempesta (70^e homme en 3'33). Les deux amis ont pas mal d'expérience dans les sports de ce type. Le premier nommé a longtemps concouru en trottinette freestyle (même concept que le BMX mais avec une trottinette). Ils n'étaient donc pas plus étonnés que ça d'entendre la nouvelle de l'accident. « On l'a même vu puisque nous faisons une reconnaissance au même moment. Le jeune de 13-14 ans a chuté sur un saut qui fait environ quinze mètres. C'était l'un des endroits à bien repérer. »

Victoire suisse en 2'55

Cette scène ne les a pas refroidis pour autant. « Nous connaissons

les risques que nous prenons en nous élançant sur une piste de descente et nous l'acceptons. Il ne faut surtout pas sortir de sa course même si on peut comprendre que ça en perturbe certains. Nous, nos objectifs ne changent pas. On veut prendre du plaisir et comparer nos temps avec ceux des pros », confiaient-ils. Si les deux « régionaux » vaudois ont battu la meilleure femme (Minu Stoffers, 3'34), ils ont été relégués à plus de trente secondes du trio de tête masculin. Le Suisse Yannick Baechler (2'55) a devancé l'Italien Gianluca Vernassa (2'59) et son compatriote Pascal Reusser (3'00). Les classements ont été établis après une manche à la suite du retard pris en raison des deux concurrents secourus. Les joies et les peines qu'on disait...

Kevin Vaucher

elexa Succursale
ÉLECTRICITÉ du Val-de-Travers

Grand-Rue 2 - 2114 Fleurier - 032 861 30 00 - info@elexa.ch - www.elexa.ch

Terrain de la Bergerie
Football • Championnat suisse de 4^e ligue
Dimanche 22 mai, à 10 h
FC Môtiers
reçoit
FC Bevaix II



MAX ETIENNE & Cie SA
menuiserie | charpente | couverture | parquet

T 032 861 12 16 | P 079 613 97 61

2112 Môtiers | maxetienne@bluewin.ch

COURSE À PIED



Dans la fosse aux ours ardente !

Samedi dernier, plusieurs Vallonniers et Vallonnières ont participé à la 40^e édition du Grand Prix de Berne. Comme eux, quelque 15'000 personnes avaient décidé de faire la même chose. Dans les rues bondées de public de la capitale et dans une chaleur étouffante, leurs organismes ont été mis à rude épreuve. Théâtre de deux courses, la fosse aux ours bernoise et ses environs avaient tout pour déboucher sur une édition mémorable. Et elle l'a été ! Sur le parcours, plusieurs « douches » et autres tuyaux d'arrosage avaient été prévus pour refroidir les corps durant l'effort. Ça a fait du bien.

Le journaliste, la Fée et la championne olympique

Je peux le confirmer sans problème puisque j'ai moi-même participé à la course reine du jour : le Grand Prix de Berne. Dix miles, soit 16.093 kilomètres attendaient les 6227 hommes et 2666 femmes engagés sur cette distance. C'est 1 h 04 après le lâcher des fauves dans l'arène bernoise que j'ai franchi la ligne d'arrivée. Ce qui m'a classé 62^e des M30 et 164^e du général. Le Fleurisan Steve Freymond a franchi la ligne en 1 h 47,

soit au 703^e rang de sa catégorie (M40) et 5021^e du classement général. Erwin Flück a arrêté le chrono sur 1 h 40 (548^e dans sa tranche d'âge et 4435^e au scratch). Deux femmes se sont également fait plaisir sur ce parcours casse-pattes où un plateau relevé était présent. On peut notamment mentionner la présence de la championne olympique et sextuple championne d'Europe de triathlon Nicola Spirig. Elle a avalé le parcours en 58'20. La Fée Silvana Ferrari a pris la 1833^e place chez les dames, réalisant au passage le meilleur temps en D75 (1 h 46). La Traversine Marie Machado (D45) a conclu son périple en 1 h 54, soit en position 257 dans sa catégorie et 2253 au scratch.

Tony Falkenberg en route sur le petit parcours

Les forçats du bitume étaient moins nombreux à courir le long de l'Aar et dans les rues de la vieille ville de Berne sur le petit tracé de 4.6 bornes. 2679 messieurs et 2870 dames avaient privilégié ce choix plus « raisonnable ». Le Néraoui Tony Falkenberg s'est tiré d'affaire en 36'09. Ce qui lui a garanti un 544^e rang en H40 et un 2316^e rang au général. Malgré ces conditions météo exceptionnellement chaudes pour cette période de l'année, aucun couac majeur n'est venu ternir cette journée. L'organisation a parfaitement su gérer la chaleur en offrant de nombreux points d'eau et un grand nombre de possibilités de refroidissement. De quoi permettre aux coureurs de sortir dignement de la fosse aux ours qui n'aura fait aucun cadeau cette année.

Kevin Vaucher

Le TC Fleurier tombe face à un bataillon



La première équipe du TC Fleurier fait face à de sérieux contradicteurs mais reste soudée.

La première ligue est un niveau intéressant pour tout amateur de tennis. Mais c'est aussi un niveau où certaines équipes sont capables de sortir avec un bataillon de joueurs de premier plan sur un week-end. Les hommes du TC Fleurier en ont fait l'expérience samedi. Opposés à Bulle, les Fleurisans ont bu la tasse de tous côtés ou presque. Le leader du groupe s'était déplacé avec le 31^e meilleur joueur du pays Alejo Prado. Le jeune Thibault Zehnder a été désigné pour l'affronter en simple. Il s'est logiquement incliné (0-6, 1-6) mais il a gagné en expérience. Les autres joueurs du TC Fleurier n'ont pas eu la tâche facile non plus puisqu'il a fallu affronter un Bullois classé R2 et deux autres classés R3. Du costaud, autrement dit.

Le tour de relégation se profile

Myung Pahud et Kevin Struchen ont perdu leur duel tandis que

VTT



Rossetti en moins de 4 heures à Vallorbe

Le Jura Bike Marathon s'est tenu dimanche passé à Vallorbe. Cette épreuve UCI compte pour le classement de coupe du monde. Il est donc très attractif pour les vététistes friands de compétitions de bon niveau. 800 participants ont pris part à l'événement dont 300 rien que pour l'épreuve reine.

Succès genevois et allemand

Sur le parcours de 71 kilomètres et 2700 mètres de dénivelé positif, le Traversin Camille Rossetti (Passion vélo) s'est illustré en se classant 34^e du général. Son temps de 3 h 53 l'a fait entrer dans le top 5 de sa catégorie (4^e en Masters 1). Passant par le sommet du Suchet et la Dent de Vaulion, la course a été remportée par un Genevois (3 h 19'37").



TENNIS



Terry Baillods a de nouveau sorti du beau tennis pour l'emporter 6-1, 6-3. Mirco Claudio et David Currit ont superbement combattu dans les deux derniers simples mais ils ont, eux aussi, mordu la terre battue. Bulle a continué à faire la course en tête lors des trois doubles. Deux sont revenus dans son camp alors que Fleurier a réussi à sortir vainqueur une fois. C'est le duo Baillods/Currit qui a porté le score final à 2-7. Même s'il reste une partie ce week-end, les Vallonniers savent déjà qu'ils disputeront, sauf miracle, le tour de relégation.

Les vétérans sauvent l'honneur

En troisième ligue, Philippe Marquis et ses potes ont perdu sur ce même résultat de 2-7 contre Neuchâtel. Les vétérans du club sont les seuls Fleurisans à avoir gagné leur match le week-end passé (6-1 contre Verdilloud). À noter que le TC Couvet, en troisième ligue, a poursuivi sa bonne marche en avant. Mathieu Erb et consorts ont remporté la mise 5-4 contre Aiglon.

Belle réaction du TC Couvet féminin

La semaine passée, les débuts en 2^e ligue avaient été un peu secs pour les filles du TC Couvet. Cette défaite 6-0 face à La Chaux-de-Fonds n'avait pas de quoi les mettre

en confiance avant leur deuxième rencontre d'interclubs contre Grolley. Et pourtant, la capitaine Anne-Valérie Berthoud et ses coéquipières ont parfaitement rectifié le tir dimanche passé.

Deuxième place en jeu ce week-end

Elles ont aisément pris le meilleur 5 à 1 contre leurs adversaires fribourgeoises. Berthoud (3-6, 6-4, 5-3, abandon), Mariette Struchen (6-0, 6-2), Géraldine Fournier (1-6, 6-0, 6-3) et Katia Currit (7-5, 4-6, 6-3) ont toutes les quatre gagné leur simple. La capitaine covassonne a encore sorti sa raquette en double mais elle a dû s'avouer vaincue au côté de Valérie Marquis (3-6, 1-6). Fournier et Currit ont apporté le dernier point à leur équipe dans l'autre double de la journée. La deuxième place du groupe se jouera ce samedi contre l'équipe de Groupe E (Fribourg). Les Vallonnières ont de solides arguments à faire valoir.



Anne-Valérie Berthoud et les filles du TC Couvet ont magnifiquement négocié leur deuxième rencontre d'interclubs.

HOCKEY SUR GLACE



Eva Bargo encore chocolatée !

Au mois de mars, la jeune hockeuse du CP Fleurier Eva Bargo avait participé au Festival olympique de la jeunesse avec l'équipe de Suisse des moins de seize ans. Elle y avait décroché la médaille en chocolat. Deux mois plus tard, elle participait au championnat d'Europe, dans la même catégorie, et... avec le même résultat à la clé.

Le match décisif contre la République tchèque

À Budapest, la Vallonnière et ses coéquipières ont pourtant bien négocié leur entame de tournoi avec deux succès en deux matches face à la Norvège et à la France. Leur courte défaite aux tirs au but contre la République tchèque, dans leur troisième rencontre de poule, les a finalement envoyées dans la petite finale pour la quatrième place. Ces mêmes Tchèques ont finalement remporté la compétition en s'imposant 4-0 contre la Hongrie. La Suisse s'est quant à elle inclinée 3-1 face à la Finlande et termine donc quatrième.



Eva Bargo, à droite, était l'une des trois Romandes de l'effectif présent à Budapest avec Mélissa Capezzali (La Chaux-de-Fonds) et Laure Meriguet (Genève).

La saison continue pour Eva

Eva Bargo n'a pas pour autant terminé sa saison puisqu'elle se rendra à un camp d'entraînement de Tenero du 22 au 27 mai. Elle espère être sélectionnée avec l'équipe des U18 féminine pour les championnats du monde aux États-Unis. La décision sur sa sélection ou non tombera le 28 mai. Bonne chance !

Au **Courrier Val-de-Travers** HEBDO
on aime le sport...
tous les sports !

VALIMMOB votre immobilier...en toute sécurité!
 COURTAGE IMMOBILIER
 Corrado Di Meo
 Rue du Quarre 15 - 2113 Boveresse
 Tél. 079 690 02 02
 www.valimmob.ch
 info@valimmob.ch

Plâtrerie
 Echafaudages
 Chape
 Carottage
 Crépi de finition
 Divers

entreprise de construction **BAILLOD PYTHON** Sàrl
 Maçonnerie - Béton armé - Carrelage
 Les Sises 1b 032 863 27 06 Boveresse

Terrain des Sugits
 Football • Championnat suisse de 2^e ligue
Samedi 21 mai, à 17 h
FC Fleurier
 reçoit
FC Béroche-Gorgier

Samedi 21 mai
 Juniors D, à 10 h, à Fleurier • Val-de-Travers - Team Littoral
 Juniors B, à 14 h, à Couvet • Val-de-Travers - Peseux Comète II
 Juniors C 2, à 16 h 15, à Couvet • Val-de-Travers II - Marin-Sport II

Dimanche 22 mai
 5^e ligue, à 10 h, à Fleurier • Fleurier III - Cressier Sport 2019 II
 3^e ligue, à 14 h, à Fleurier • Fleurier II - Bôle II

MSM Peinture SA
 Resp. tech.: Philippe Kull
T. 079 418 04 60 ph_kull@bluewin.ch
 2117 La Côte-aux-Fées
 2112 Môtiers - Val-de-Travers

CHAUFFAGE
 ENERGIES RENOUVELABLES
 SANITAIRE • 2126 Les Verrières
Fauguel sàrl
 Tél 032 866 12 36

Le ballon du match est offert par
alpha innotec
 the better way to heat

Autres résultats

Juniors FF19: Murten - Val-de-Travers 1-7; 2^e rang sur 7 pour les filles du Vallon, avec 15 points en 6 matches.

Juniors FF15: Val-de-Travers - ASI Audax Friul 1-1; après 7 matches, les filles occupent la 3^e place sur six avec 11 points.

Juniors B: Val-de-Travers - Le Parc 1-0; 5^e rang sur onze pour les B qui totalisent 12 points en 7 rencontres.

Juniors C1: Val-de-Travers - Val-de-Ruz 2-0; 4^e rang sur six pour les C1 qui totalisent 6 points en 6 matches.

Juniors C2: Corcelles-Cormondrèche II - Val-de-Travers II 5-2; 5^e rang sur six pour les C2 qui totalisent 6 points en 7 rencontres.

Juniors D1: Val-de-Ruz - Val-de-Travers 4-2; 6^e rang sur six pour les D1, avec 3 points en 7 matches.

Juniors D2: Val-de-Travers II - Béroche-Bevaix II 1-2; 4^e rang sur dix pour les D2, avec 12 points en 6 rencontres.

FOOTBALL 2^e LIGUE

Rien ne sert de courir balle au pied...

...il faut la mettre au fond ! Les joueurs du FC Fleurier l'ont appliqué à la lettre vendredi passé sur le terrain du FC Bevaix. Face à la lanterne rouge, déjà condamnée à la relégation, les Fleurisans devaient repartir avec la victoire afin de sortir de la zone dangereuse immédiate du classement. Sans être forcément maîtres du jeu, les hommes de Luc Floquet ont fait preuve d'assurance et d'autorité pour s'imposer facilement 0-4. Désormais 9^e de la hiérarchie, le FC Fleurier n'est pas définitivement à l'abri pour autant. Trois matches face à trois membres du top 4 minent le terrain de fin de saison des « jaune et noir ».



Gilles Divernois (au premier plan) a été l'un des Fleurisans particulièrement actifs vendredi passé. Il a agi positivement sur la distribution des ballons dans son équipe.

Bevaix - Fleurier 0-4 (0-3)

Buts de Goncalves, Lebet (2x), Gaier.

Faivre; Lebet, Tabasso, Von Känel, Rodriguez; Michel, De Sousa, Goncalves Nogueira, Dellenbach (Gaier), Divernois; Lebet (Codoni).

Les étoiles du Courrier: *Lebet D., **Rodriguez, ***Divernois

Zéro cadeau aux condamnés bevaisans

Après leur match nul contre Coffrane II, concurrent direct pour éviter l'une des deux dernières places du classement, les joueurs du FC Fleurier ont fait ce qu'il y avait à faire vendredi contre Bevaix. Alors qu'on est entré dans les moments décisifs de la saison, chaque balle, chaque match et chaque point devient doublement important. « Zéro cadeau et zéro occasion pour eux », pouvait-on ainsi entendre jaillir du banc vallonnien au moment du coup d'envoi. Les maquisards de Luc Floquet n'ont pas tardé à saboter tout espoir de surprise bevaisanne puisque Marco Goncalves Nogueira

a enfilé le premier but dès la troisième minute. La saison cauchemardesque du FC Bevaix - un seul point gagné en 19 parties - semblait devoir continuer. « On s'attendait à une saison compliquée. En 112 ans d'existence, c'est une première pour le club de jouer à ce niveau et on a fait avec nos moyens », expliquaient des dirigeants contents d'arriver au bout du tunnel. « On repartira en troisième ligue, sur de nouvelles bases. On espère que Fleurier ne fera pas la culbute avec nous. Il leur reste quelques matches pour se sauver. »

De la rigueur... et de l'audace !

Un avertissement saisi et compris deux sur deux par Derek Lebet. L'attaquant « jaune et noir » glissait le ballon entre les jambes du portier peu après le quart d'heure de jeu pour donner un peu d'air aux siens. Étrangement, Bevaix était déjà largué au score alors qu'il a fréquemment eu la possession de la balle. Sans forcer, Fleurier a fait la différence en dégageant une sérénité rassurante pour la suite. « On marque encore un goal pour se mettre

à l'abri », lançait Sandy Lebet avant le premier coup de sifflet de l'arbitre. Décidément très à l'écoute, les oreilles grandes ouvertes, Derek Lebet s'exécuta aussitôt pour faire passer le tableau à 0-3 après la première mi-temps. Efficacité, efficacité et efficacité ! Il ne restait plus qu'à gérer cette avance en seconde moitié d'affrontement. Fraîchement entré en jeu, Evan Gaier en ajoutait même un quatrième à la 66^e minute. Ce qui n'a pas empêché l'entraîneur fleurisane Luc Floquet de demander encore davantage de rigueur à ses protégés dans les derniers instants de la rencontre. De la rigueur - et de l'audace -, il en faudra ce samedi pour malmenner le deuxième du championnat, Béroche-Gorgier, en déplacement aux Sugits (17 h). Rien ne sert de courir...

2^e ligue - Groupe 1

Bevaix - Fleurier	0-4
1. Saint-Imier	18 15 2 1 (52) 72 : 16 47
2. Béroche-Gorgier	18 13 2 3 (60) 43 : 18 41
3. ASI Audax-Friul	19 12 3 4 (46) 47 : 22 39
4. Saint-Blaise	19 11 0 8 (81) 49 : 33 33
5. Marin-Sports	19 9 2 8 (72) 34 : 32 29
6. Le Locle	19 9 2 8 (80) 37 : 31 29
7. Bôle	19 9 2 8 (89) 39 : 32 29
8. Coffrane II	19 7 3 9 (72) 24 : 39 24
9. Fleurier	19 5 3 11 (46) 28 : 45 18
10. Colombier	19 5 3 11 (47) 30 : 38 18
11. Boudry	19 3 7 9 (51) 21 : 42 16
12. Bevaix	19 0 1 18 (51) 12 : 88 1

Kevin Vaucher

4^e ligue féminine - Groupe 1

Couvet - Val-de-Ruz	3-0
1. Flamatt	11 8 3 0 (0) 42 : 10 27
2. Châtel-St-Denis II	11 9 0 2 (2) 46 : 16 27
3. Montagny	11 8 2 1 (3) 45 : 9 26
4. Givisiez	11 7 3 1 (1) 45 : 21 24
5. Couvet	11 6 3 2 (3) 30 : 19 21
6. Haute-Gruyère	11 5 3 3 (1) 42 : 21 18
7. Cortaillod	11 5 3 3 (5) 40 : 26 18
8. Mézières II	11 4 4 3 (1) 47 : 31 16
9. Corminboeuf	12 4 3 5 (2) 29 : 19 15
10. Sorens	11 4 2 5 (2) 23 : 25 14
11. US Rue	11 4 1 6 (1) 19 : 25 13
12. Petite-Clâne	11 3 0 8 (0) 17 : 34 9
13. Val-de-Ruz	11 2 0 9 (0) 9 : 52 6
14. Willarimboud	12 1 1 10 (2) 16 : 73 4
15. Riaz	12 0 0 12 (13) 9 : 78 0

4^e ligue - Groupe 1

Cortaillod II - Môtiers	2-2
Couvet II - Espagnol NE	0-2
1. Le Parc II	15 11 2 2 (19) 50 : 19 33
2. Espagnol NE	15 10 4 1 (32) 47 : 19 32
3. Boudry II	15 8 3 4 (27) 35 : 24 25
4. Unine	15 5 3 7 (5) 31 : 30 16
5. Môtiers	16 4 6 6 (15) 34 : 33 16
6. Couvet II	14 3 5 6 (35) 20 : 29 12
7. Cortaillod II	15 3 5 7 (18) 24 : 34 12
8. Étoile-Sporting II	14 3 3 8 (17) 13 : 50 10
9. Floria II	15 3 3 9 (41) 23 : 39 10

5^e ligue - Groupe 1

Saint-Sulpice - Val-de-Ruz V	4-0
Fleurier III - Colombier II	4-6
1. Helvetia NE II	21 16 4 1 (42) 93 : 28 52
2. Peseux Comète II	21 15 4 2 (104) 74 : 43 49
3. Le Locle II	19 11 6 2 (61) 60 : 39 39
4. Lignières II	20 11 5 4 (87) 55 : 30 38
5. Saint-Sulpice	21 8 5 7 (38) 63 : 55 30
6. Colombier II	21 8 5 8 (12) 54 : 47 29
7. Le Locle III	20 9 1 10 (46) 68 : 68 28
8. Cressier Sport II	19 7 3 9 (14) 35 : 49 24
9. La Sagne II	21 6 5 10 (35) 39 : 59 23
10. Béroche-Gorgier III	20 6 2 12 (20) 44 : 62 20
11. Val-de-Ruz V	20 6 1 13 (20) 28 : 52 19
12. Fleurier III	21 4 3 14 (57) 43 : 72 15
13. Les Pts-de-Martel	22 2 3 17 (20) 28 : 80 9

FOOTBALL 5^e LIGUE



5^e ligue : Saint-Sulpice contre Val-de-Ruz V 4-0.

© Loïc Valverde



2½ pièces 56 m²
Fr. 1225.-
toutes charges comprises

Contact:
info@alterimo.ch
Tél. 021 694 30 20

Magnifique appartement avec encadrement pour seniors ou personnes à mobilité réduite. Disponible dès le 1^{er} juillet 2022.

À LOUER
à FLEURIER dans quartier calme

Grand appartement rénové de 2½ pièces

avec jardin privé et clôturé.
Loyer **Fr. 1200.-** + charges
Tél. 078 764 61 50

À LOUER
à TRAVERS Bourgogne 5

2 appartements entièrement refaits à neuf, cuisine agencée, douche, buanderie, cave, places de parc, possibilité de louer un garage

3 pièces au rez-de-chaussée, avec grande terrasse privative.
Loyer **Fr. 1100.-** charges comprises

VIDE MAISON
21 et 22 mai
10 h - 15 h

Rue de l'Areuse 2b Fleurier

À VENDRE
Bois de feu scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos à Fr. 10.-

Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44



ALAIN REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE



Aide Administrative et Technique

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12
Tech. en bâtiment T: +41 32 866 26 12
Experte CECB sandra_streit@aadtec.ch
Meudon 12 www.aadtec.ch
2126 Les Verrières

Projets, estimatifs, Plans, Suivi de chantiers, Conseil énergétiques. Vivez vos envies, appelez-nous!



Architecte
Paul-Pierre Lourenço
ppl.lourenco@ppl-architecture.com
1400 Yverdon-les-Bains
www.ppl-architecture.com
M: +41 76 229 56 02

3 pièces au 2^e étage.
Loyer **Fr. 1000.-** charges comprises

Renseignements
Tél. 079 847 08 94
entre 13h et 22h

LES BAYARDS
Vente d'une ferme mitoyenne avec petit chalet, 600 m² de terrain

Dossier et visite sur demande.
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LES BAYARDS
Vente d'une ancienne ferme de 1797 avec 2660 m² de terrain

Situation dominante, vue et dégagement, volume 1573 m³.
Habitation avec garage et grange.
Objet typique neuchâtelois.
Bon état général, vendue en l'état.
Dossier et visite sur demande.

LES BAYARDS
Vente d'une maison familiale construite en 2012, 6½ pièces avec garage et 5 places de parc extérieur.

Situation ensoleillée sur 2000 m² de terrain.
Bel objet, pompe à chaleur.
Dossier sur demande.

LES BAYARDS
Vente d'une ferme de 3 appartements avec un ancien café-restaurant, grange et 2 grands garages

Terrain de 1908 m², annexes, écuries, caves, parking, jardin.
Bien placé sur axe à grand passage.
Vue et dégagement au sud.
Dossier et visite sur demande

COUVET
Dans 1 immeuble en cours de construction

Appartements en PPE 4½ pièces 122 m² à 139 m²

Rez-de-chaussée, terrasse jardin, 1^{er} étage balcon, terrasse, attique balcon-terrasse.

Place de parc dans le garage collectif et place de parc extérieur.

Ascenseur.
Choix et finitions au gré du preneur.

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

SAINT-SULPICE
En cours de construction vente de 4 nouvelles villas

1 vendue, 1 réservée.
6½ pièces, garage.

Parcelles de 692 à 757 m².
Choix et finitions au gré du preneur.

Dossier sur demande.
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

À LOUER
à FLEURIER Rue de l'Hôpital 25

Appartement entièrement rénové de 3 pièces

Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 belles chambres. Salle de bains avec douche, machine à laver et sèche-linge. Cave et possibilité d'une part de jardin.

Loyer **Fr. 960.-** plus charges
Tél. 079 353 96 58

À LOUER
à FLEURIER

Appartement 4 pièces

Libre de suite
Tél. 079 391 60 12



TRAVERS
Vente d'un immeuble locatif rénové de 4 appartements

Excellent état, vue, dégagement. Jardin aménagé.

Toit, façades, fenêtres, volets, ferblanterie OK.

Chauffage pompe à chaleur. Garage, atelier, caves. Possibilité 2 garages supplémentaires.

Volume 1773 m³. Réserve locative. Rendement 4% net.

Dossier et visite sur demande.
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch



LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin Rue de France 3
Technicienne Diplômée CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25



Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

BRÛLEURS À MAZOUT
Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET
CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL

FLEURIER
Vente d'un appartement PPE 143 m² attique duplex terrasse 5½ pièces

2 salles d'eau, buanderie privative. Cuisine agencée. 1 place de parc intérieur, 1 place de parc extérieur

Ascenseur. Cave. Jardin, vue.
Proche des commodités.

Dossier et visite sur demande.
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

MÔTIERS
Vente d'un appartement au rez-de-chaussée en PPE 2½ pièces

50 m² terrasse-jardin privatif 26 m², cave, place de parc, vue et dégagement sud-ouest petit immeuble quartier calme.

Dossier et visite sur demande.
VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LA TOUR-DE-PEILZ (VD)
Pour investisseur
Vente d'un immeuble de rendement 8 appartements balcons

Bien situé et entretenu.
Dossier sur demande.

VALIMMOB
COURTAGE IMMOBILIER
079 690 02 02
www.valimmob.ch



JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE

079 699 20 43
info@jschneiter.ch

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre



Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé



Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03



Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin



margot mazout

mazout | essence | diesel | 0800 844 644



Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31